



Comité de pilotage

Zone de Protection Spéciale « Littoral Seine Marin »

5 octobre 2020





Ordre du jour

- 1. Accueil - Propos introductifs**
- 2. Présentation de l'état des lieux relatif au patrimoine naturel et aux usages**
 1. Tome 1 : Patrimoine Naturel (OFB)
 2. Tome 2 : Usages (OFB et CRPMEM)
- 3. Proposition de validation de l'état des lieux du document d'objectifs**
- 4. Présentation du programme de travail pour l'année**
- 5. Questions diverses**



Accueil - Propos introductifs





TOME 1 : Diagnostic Patrimoine Naturel

- Oiseaux nicheurs
- Oiseaux hivernants
- Oiseaux migrateurs



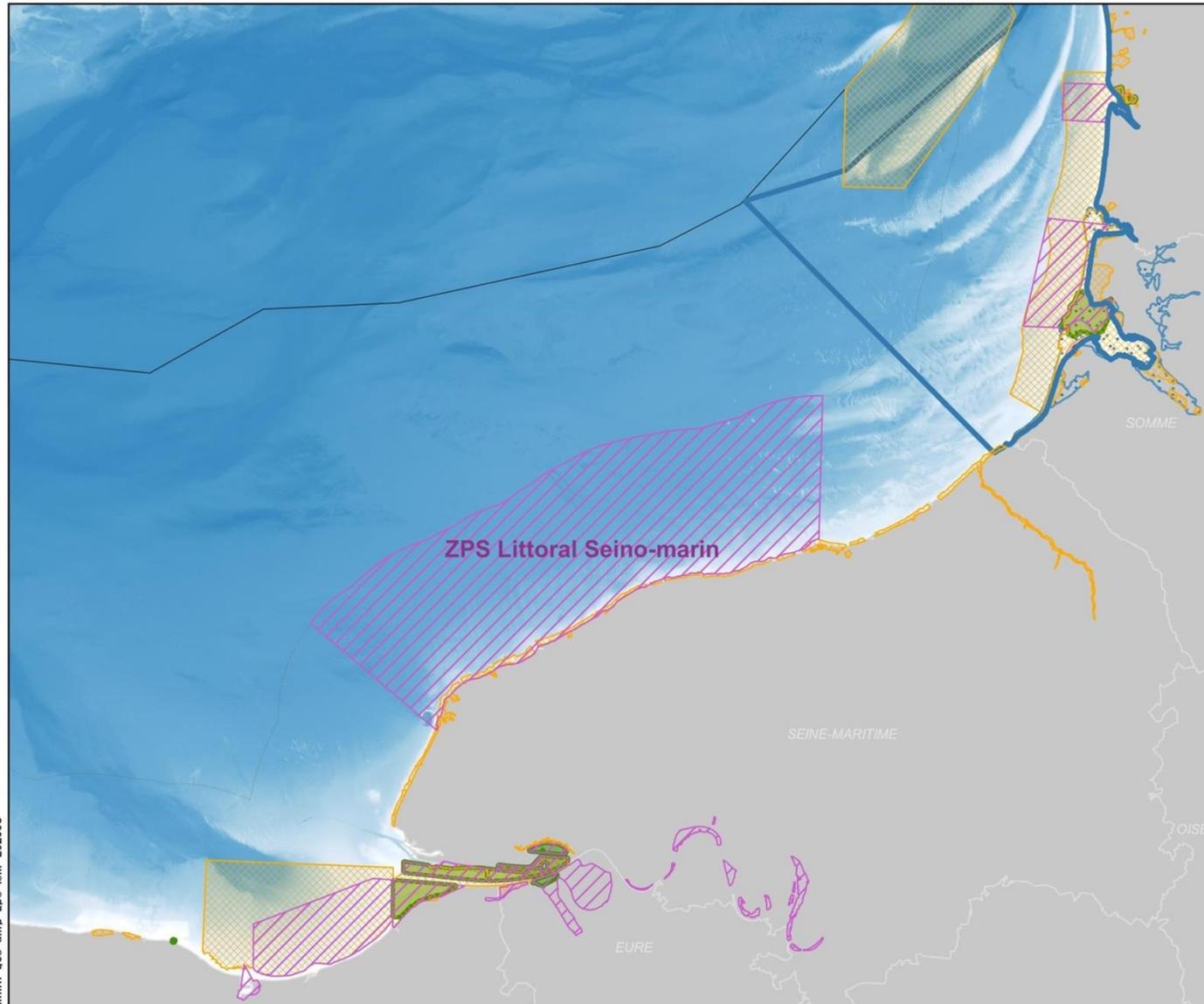


FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : Contexte et aires marines protégées

EDITEE LE :

08/2020



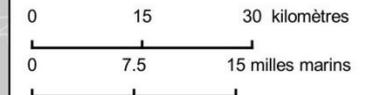
Légende

Aires Marines protégées en France

- Aire de protection de biotope
- Parc naturel marin
- Réserve naturelle nationale
- Zone de protection spéciale (N2000, DO)
- Zone humide d'importance internationale (Ramsar)
- Zone spéciale de conservation (N2000, DHFF)

Délimitations maritimes

- Limite de la mer territoriale (12mn)
- Délimitation des françaises ayant fait l'objet d'un accord bilatéral



Sources des données :
 - Périmètres AMP : BD AMP, AAMP 2018
 - Limites départements : BD TOPO IGN
 - Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
 - Bathymétrie : MNT Homonim SHOM

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

Oiseaux nicheurs

- **Résultat de la Hiérarchisation des enjeux**
 - **Zoom sur les 3 enjeux forts**
 - **Evolutions**



Oiseaux nicheurs

- Résultat de la Hiérarchisation des enjeux

Enjeux NICHEURS (ZPS)		
Enjeu Fort	4 - 10	goéland argenté, fulmar boréal, mouette tridactyle
Enjeu Moyen	2 - 4	
Enjeu Secondaire	1 - 2	goéland marin, goéland brun, faucon pèlerin, grand cormoran, cormoran huppé

Oiseaux nicheurs - Fulmar Boréal

Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Article 4.2
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale : article 3

Taille: 45 – 50 cm
Envergure: 102 – 112 cm
Poids: 700 – 900 g
Longévité: 30 ans

Enjeu nidification

Enjeu hivernant

Oiseau migrateur

Monde:	En hausse
France:	En baisse
ZPS:	En baisse à stable

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	EN
France nicheur UICN 2016	NT
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	EN
Haute-Normandie hivernant GON 2014	CR



Sylvain Dromzée / AFB

Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec

■ : présent
□ : non présent

Le fulmar boréal fait partie des Procelariiformes qui regroupe les puffins, pétrels et océanites. Sa tête, relativement grosse, porte un bec jaune, puissant et crochu. Les narines tubulaires, particulièrement développées, prennent une couleur grisâtre. La tête, le cou épais et court, et le dessous du ventre sont de couleur blanc pur. L'œil est cerné d'un petit masque noir. Le dos, le dessus des ailes et le croupion présentent un aspect gris écaillé, avec l'extrémité de la queue blanche. Les pattes palmées et bleuâtres sont plutôt faibles, ce qui fait que le fulmar a du mal à se tenir debout.

Oiseau pélagique, il passe la majeure partie de sa vie en mer dans les eaux froides de l'Atlantique Nord jusqu'au Pacifique, où il se repose et se nourrit. Ce n'est qu'à l'approche de la période de nidification qu'il fréquente le littoral. C'est à partir de fin novembre que les premiers individus vont venir prospecter les falaises à la recherche d'un bon emplacement pour la couvaison (corniches et les cavités sont particulièrement appréciées). Le fulmar boréal ne construit pas de nid, l'œuf, unique, est donc à même le sol, sur la roche.

La ponte commence dès la mi-mai. L'envol du jeune ne se fera seulement lors du mois d'août ou septembre. C'est un oiseau grégaire, qui niche en colonie. Sa maturité sexuelle est très tardive, survenant vers l'âge de 6 à 8 ans. Le fulmar boréal se nourrit de poissons, céphalopodes et organismes marins qu'il attrape en surface. Ses plongées (jusqu'à 3m) ne se font qu'exceptionnellement.

Situation sur la ZPS

C'est un oiseau hivernant et nicheur. Il est présent toute l'année sur la ZPS hormis de mi-septembre à mi-novembre. Entre 2000 et 2010, on a pu dénombrer un maximum de 356 couples (42% de la population française) et un minimum de 95. Le dernier suivi de 2019 a permis de dénombrer 246 nids, la tendance de cette population est donc à la baisse. Elle abrite cependant 29% de la population nicheuse nationale. Le fulmar boréal occupe la totalité de la ZPS, avec de plus fortes concentrations de nicheurs dans le secteur sud et une répartition variable lors de l'hivernage avec certains secteurs privilégiés (Etretat / Yport, Veulettes-sur-Mer / Saint-Valéry-en-Caux).

Population en nuptial en France (couples)	859 - 890 (2014)	Population en nuptial sur la ZPS	246 (2019)
Population en hivernage France (individus)	19 947 (2014)	Population en hivernage sur la ZPS	36 - 301 (2019)

Pressions et menaces

Le fulmar boréal est une espèce sensible à la pollution marine par les macro-déchets qui flottent à la surface de l'eau (les confondants ainsi avec des proies), à la raréfaction des proies et au dérangement par les activités de pleine nature. Plus globalement le réchauffement climatique (et ses conséquences) pourrait avoir un impact sur sa présence à long terme dans la ZPS.

L'indice de responsabilité nicheur classe cette espèce en enjeu fort (7.5).
L'indice de responsabilité hivernant classe cette espèce en enjeu fort (5).

La ZPS est donc importante pour la conservation de l'espèce en France.

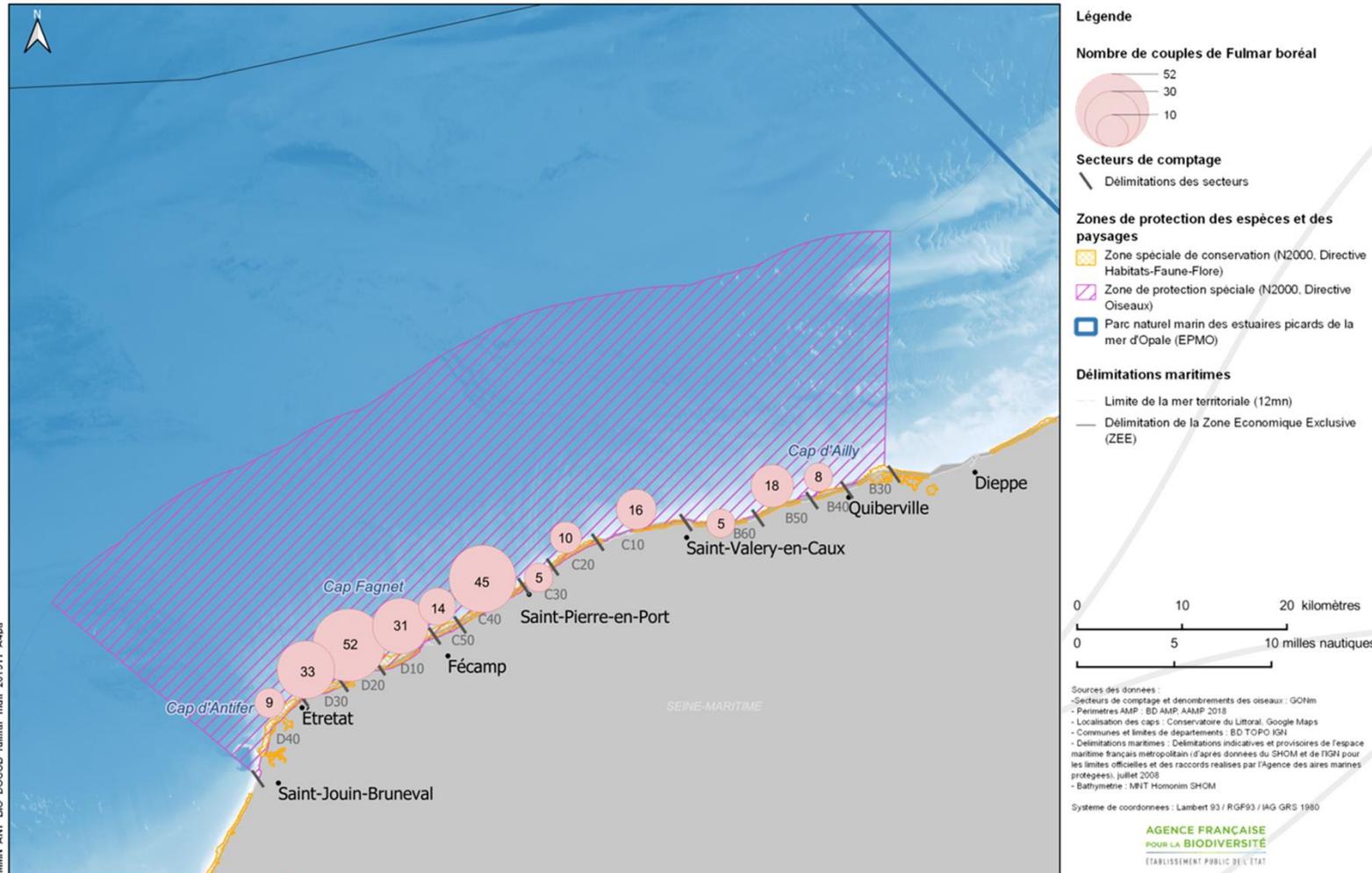
Oiseaux nicheurs - Fulmar Boréal



FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : Répartition des populations nicheuses (en couples) de Fulmar boréal en 2019

EDITEE LE : 11/2019



Oiseaux nicheurs - Mouette Tridactyle

Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Article 4.2
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale : article 3
Convention OSPAR: Annexe V

Taille: 37 – 42 cm
Envergure: 93 – 105 cm
Poids: 300 – 450 g
Longévité: 20 ans

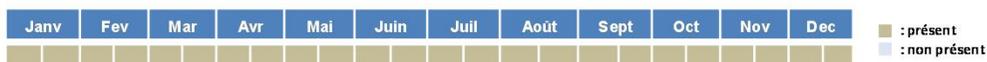
Enjeu nidification

Enjeu hivernant

Oiseau migrateur partiel

Monde:	En baisse
France:	Stable
ZPS:	Stable

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	VU
France nicheur UICN 2016	VU
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	EN
Haute-Normandie hivernant GON 2014	DD



La mouette tridactyle est le plus petit des laridés présent sur la ZPS. Elle est assez caractéristique à cause de sa silhouette rondelette et de ses courtes pattes. Les adultes changent de plumage entre la période nuptiale et internuptiale. En période nuptiale, la tête, est blanche et le dessous du corps blanc. Les ailes sont grises avec la pointe noire. Le bec est jaune et uni, les pattes palmées sont noires. L'adulte en plumage d'hiver a la nuque et la calotte grisâtres, mais une bande plus sombre traverse l'arrière de la calotte. On peut également voir des zones sombres autour des yeux.

La mouette tridactyle est présente dans tout l'Atlantique Nord. C'est un oiseau pélagique durant la période internuptiale mais qui rejoint les côtes pour la période de nidification. Elle ne s'y éloigne alors guère. La mouette tridactyle niche sur des falaises abruptes. La période de reproduction s'étale sur plusieurs mois, généralement entre avril et mai. Les couples unis pour la vie rejoignent souvent le même lieu de ponte. La ponte comprend 1 à 3 œufs qui sont couvés à tour de rôle.

En cas d'échec, une seconde ponte peut être déposée. Après 4 semaines d'incubation, les œufs éclosent et les jeunes seront élevés au nid durant six semaines. Le nid, situé à flanc de falaise, est constitué d'herbes, d'algues et de terre. Les premiers jeunes volants sont observés sur la première semaine de juillet. C'est une espèce qui s'alimente exclusivement en mer de petits poissons, et peut varier avec des céphalopodes et des organismes planctoniques. Elle exploite également les rejets de la pêche.

Situation sur la ZPS

L'unique colonie est au Cap Fagnet. Les effectifs sont fluctuants, en 2019, 345 couples sont dénombrés. Le site est tout de même d'importance nationale pour cette espèce, où se concentre près de 7% de la population nicheuse française. Durant cette période, les individus fréquentent la côte Seino-marine pour se nourrir, avec une forte présence sur le secteur sud de la ZPS et au large de Cauville-sur-Mer. En hiver, la petite population est plus étalée (concentration à Fécamp et Antifer).

Population en nuptial en France (couples)	5 000 - 5 500 (2012)	Population en nuptial sur la ZPS	345 (2019)
Population en hivernage France (individus)	77 258 (2014)	Population en hivernage sur la ZPS	4 - 60 (2019)

Pressions et menaces

L'espèce est victime de la prédation des autres occupants de la falaise comme les faucons, les corvidés ou les goélands. Le dérangement par les activités de pleine nature constitue également une menace. Enfin, le réchauffement climatique pourrait avoir des conséquences sur la présence de la mouette tridactyle sur la ZPS. Les éboulements, phénomène courant sur cette côte, ont également eu des répercussions sur les colonies nicheuses, comme en 2002 à Antifer (détruisant une colonie).

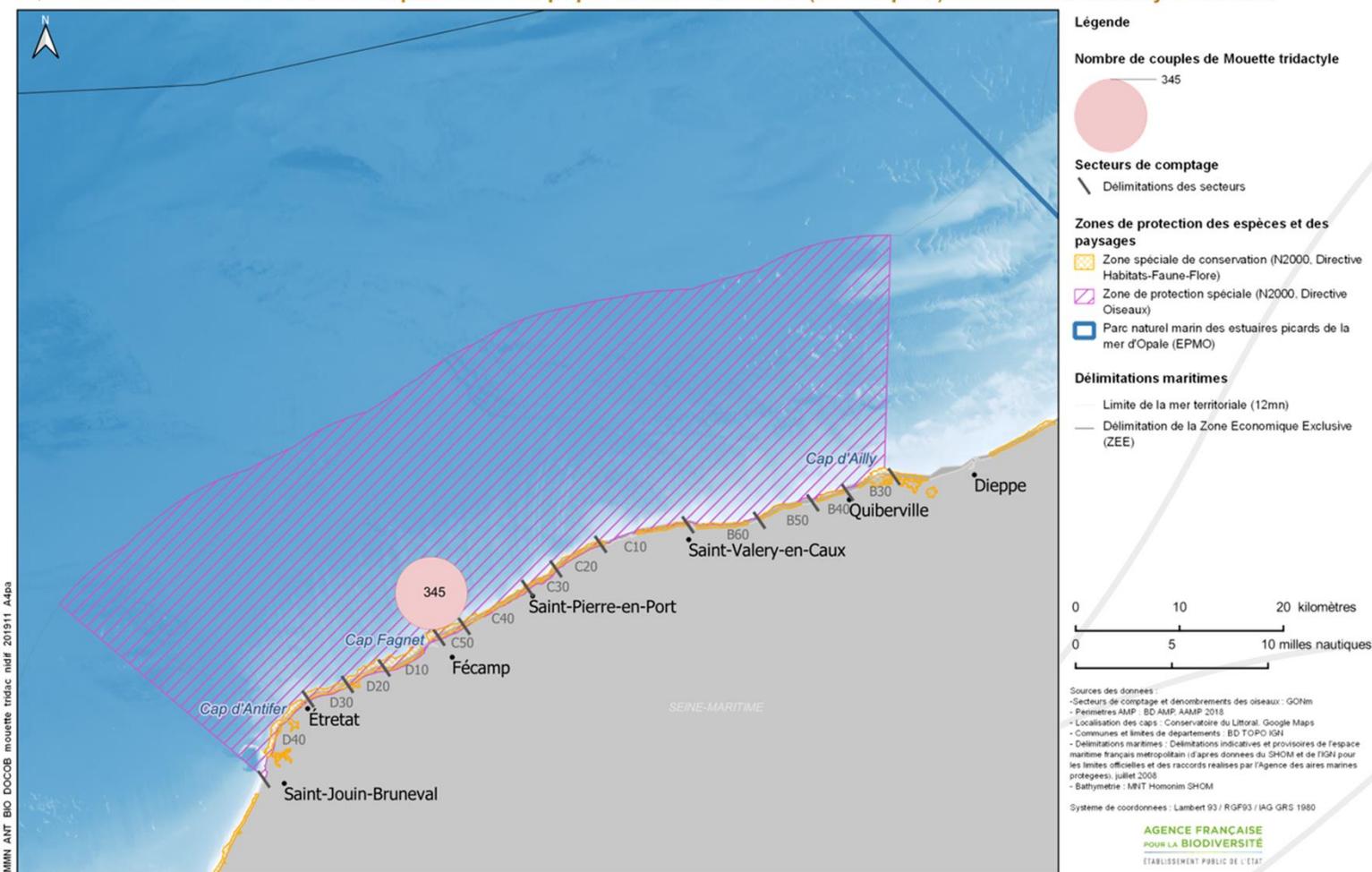
L'indice de responsabilité nicheur classe cette espèce en enjeu fort (6.25).
L'indice de responsabilité hivernant classe cette espèce en enjeu fort (4.25).

La ZPS est donc importante pour la conservation de l'espèce en France.

Oiseaux nicheurs - Mouette Tridactyle

FACADE MANCHE MER DU NORD
ZPS Littoral Seino-Marin : Répartition des populations nicheuses (en couples) de Mouette tridactyle en 2019

EDITEE LE : 11/2019



Oiseaux nicheurs - Goéland Argenté

Goéland argenté *Larus argentarius*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Article 4.2
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale : article 3
Convention de Bonn: accord AEWA

Taille: 60 – 70 cm
Envergure: 135 – 145 cm
Poids: 750 – 1 300 g
Longévité: 30 ans

Enjeu nidification

Enjeu hivernant

Oiseau sédentaire
(sur site)

Monde:	En baisse
France:	En baisse
ZPS:	En forte baisse

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	NT
France nicheur UICN 2016	NT
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	VU
Haute-Normandie hivernant GON 2014	LC



Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec

■ : présent
□ : non présent

Le goéland argenté est probablement le plus observé et le plus représenté de son genre au niveau de la ZPS. On le distingue des autres par ses ailes d'un gris clair et son bec jaune pointé d'une tache rouge. Les pattes sont roses. Les juvéniles ont un plumage différent, globalement brun et strié de lignes plus claires. Son aire de répartition s'étend sur toute l'Europe du Nord. Côtier, le goéland argenté peut également s'avancer dans les terres et former d'importantes colonies en ville.

La femelle pond 2 à 3 œufs entre avril et mai. Le nid est placé à même le sol (galets, corniche, îlot ou toit) et est constitué de branches, d'herbes ou d'algues. Après un mois d'incubation les poussins seront nourris au nid avant de prendre leur envol à 5 à 7 semaines. C'est un oiseau omnivore opportuniste. En fonction de son habitat, il peut varier son régime alimentaire de petits poissons, de mollusques et de crustacés proche de la mer (et déchets de la pêche) à de petits mammifères, des vers de terre et parfois les œufs d'autres oiseaux à terre.

Les goélands peuvent aussi se nourrir dans les décharges et en ville. C'est un oiseau très sociable y compris avec les autres espèces de goélands.

Situation sur la ZPS

Oiseau très côtier, le goéland argenté est l'espèce présentant les effectifs les plus importants de la ZPS. Pourtant, sa population nicheuse, est en nette baisse depuis au moins 1988 : entre 2000 et 2010, un maximum de 5 503 couples a pu être observé lors d'un comptage, en 2019, seulement 1 321 (quatre fois moins). Le site reste néanmoins d'intérêt tant au niveau régional que national (avec près de 2.5% des effectifs français nicheurs). Ils se répartissent sur tout son linéaire côtier avec de grandes concentrations nicheuses historiques au Cap d'Antifer, à Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, ou encore Veules-les-Roses. Les hivernants privilégient la zone de Fécamp à Saint-Pierre-en-Port, même s'ils sont visibles partout. Il existe également des populations urbaines dans les communes littorales. Cette colonisation croissante pourrait être due à un report des populations sauvages.

Population en nuptial en France (couples)	53 749 - 56 463 (2014)	Population en nuptial sur la ZPS	1 321 (2019)
Population en hivernage France (individus)	173 000 (2015)	Population en hivernage sur la ZPS	2 701 - 6 511 (2019)

Pressions et menaces

Le goéland argenté voit ses populations s'effondrer depuis quelques années. Si les causes exactes ne sont pas clairement définies, la prédation par les goélands marins (effectifs en hausse), la diminution des rejets de pêche, le dérangement et les actes de vandalisme ne contribuent certainement pas au maintien de l'espèce sur le littoral Seine-marin. Une hypothèse mettant en cause la fermeture des décharges à ciel ouvert a déjà été évoquée, mais les conclusions actuelles ne permettent pas d'en savoir d'avantage.

L'indice de responsabilité nicheur classe cette espèce comme un enjeu fort (5) au même titre que l'indice de l'enjeu hivernant (5).

La ZPS est importante pour la conservation de cette espèce en France.

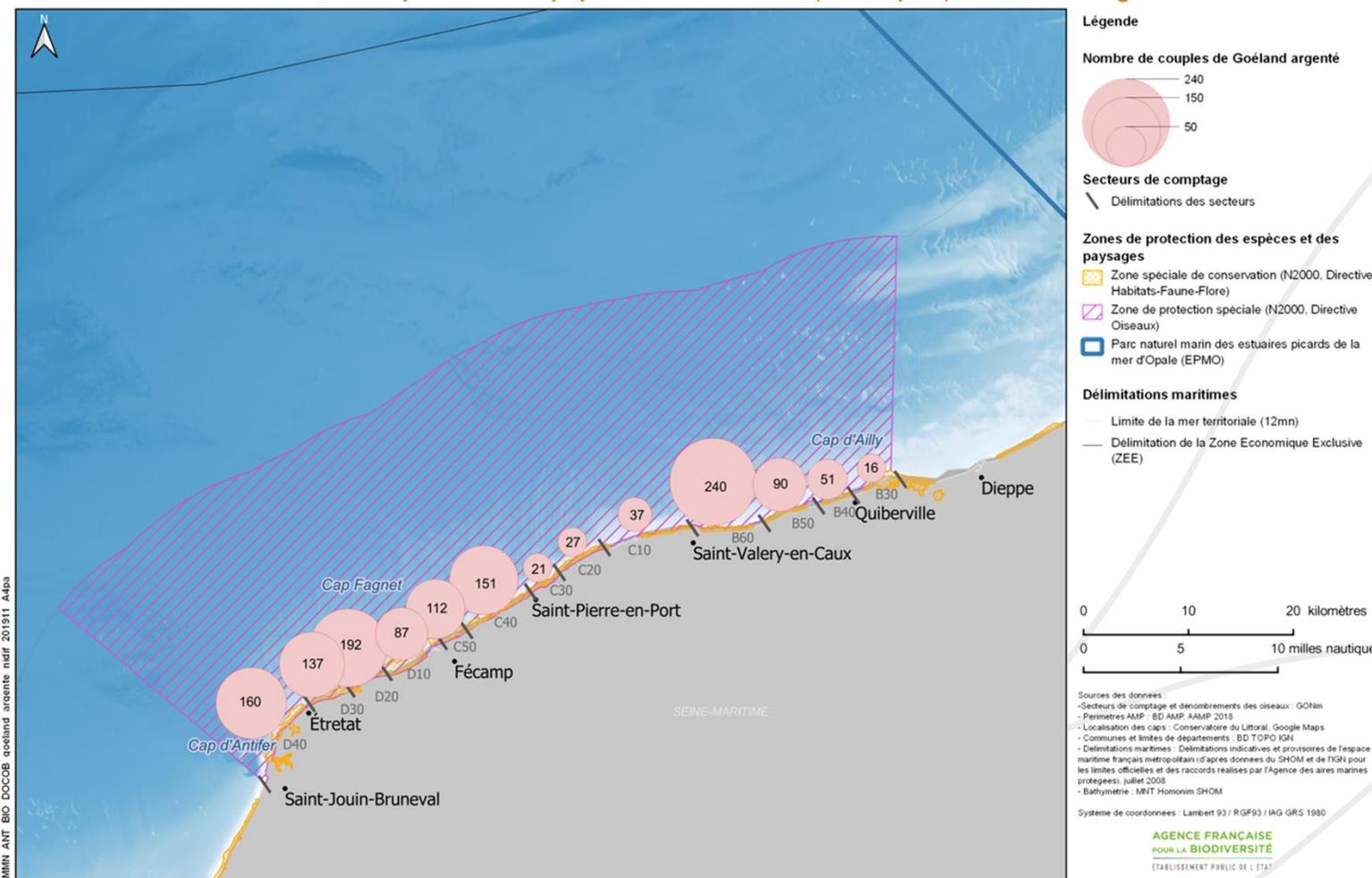
Oiseaux nicheurs - Goéland Argenté



FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : Répartition des populations nicheuses (en couples) de Goéland argenté en 2019

EDITEE LE : 11/2019



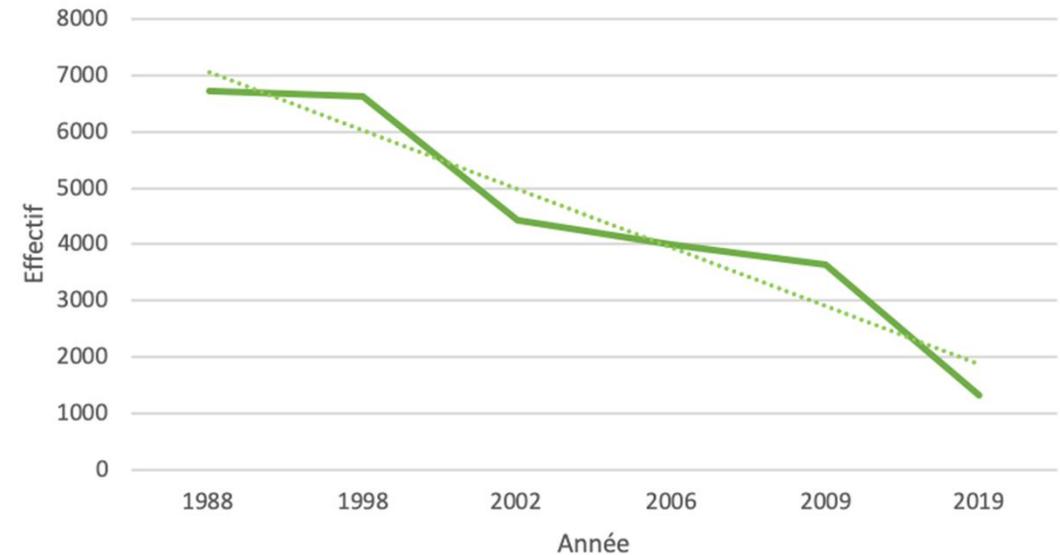
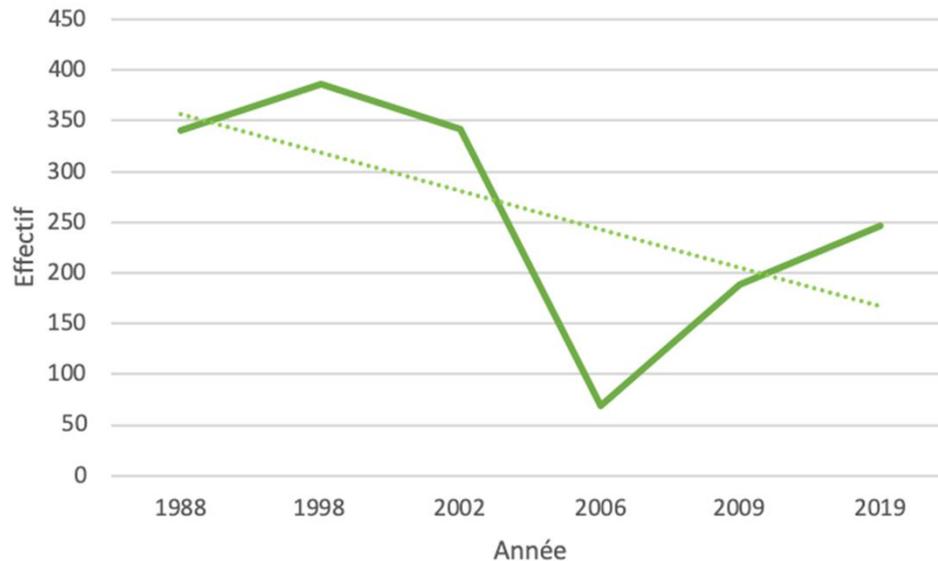
De 1998 à 2019 : Deux décennies d'évolution

Des situations contrastées selon les espèces

En augmentation	Faucon pèlerin
Fluctuants	Fulmar (28% de la population nationale), Cormoran huppé, Goéland marin, Mouettes tridactyles
En baisse	Grand cormoran
En forte baisse	Goéland brun, Goéland argenté (population divisée par 5 !)

De 1998 à 2019 : Deux décennies d'évolution

Deux exemples : Fulmar et Goélands argentés



Oiseaux Hivernants

- **Résultat de la Hiérarchisation des enjeux**
 - **Zoom sur 3 enjeux forts**
 - **Evolutions**



Oiseaux Hivernants

- **Vigilance sur les résultats**

Synthèse des données ornithologiques relatives à la Zone de Protection Spéciale FR2310045 "Littoral Seinomarin"
Localisation des points d'observation pour le recensement des oiseaux hivernants



Oiseaux Hivernants

- Résultat de la Hiérarchisation des enjeux**

Enjeux HIVERNANTS (ZPS)		
Enjeu Fort	4 - 10	goéland argenté, goéland marin, grèbe huppé, grèbe esclavon, mouette tridactyle, mouette pygmée*, plongeurs (plongeon arctique, plongeon catmarin), fulmar boréal
Enjeu Moyen	2 - 4	grand cormoran, fou de Bassan
Enjeu Secondaire	1 - 2	alcidés (guillemot de Troil et pingouin torda), cormoran huppé, goéland brun, grand labbe, macreuse noire, mouette mélanocéphale, sterne caugek, tadorne de Belon

Oiseaux hivernants – Goéland marin

Goéland marin *Larus marinus*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Article 4.2
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale (Arrêté oiseaux protégés du 29 octobre 2009): article 3
Convention de Bonn: accord AEWA

Taille: 61 – 74 cm
Envergure: 144 – 166 cm
Poids: 1 500 – 1 700 g
Longévité: 20 ans

Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec

■ : présent
■ : non présent

Le goéland marin est le plus grand des laridés présent en Seine-Maritime. Plus massif que ses congénères, il se distingue par sa couleur gris-foncée, qui contraste avec son plumage blanc. Son bec très fort est jaune, avec une petite tache rouge. Les pattes sont roses ternes, contrairement au goéland brun dont les pattes sont jaunes. En période hivernale, sa tête et son cou présentent des stries sombres. Le plumage définitif est acquis progressivement durant quatre ans.

Il vit en couple isolé ou en petites colonies, pouvant se mêler aux autres espèces de goélands. Côtier, il peut également se rencontrer sur les îles des grands lacs. C'est un migrateur partiel avec une tendance à la sédentarité sur certains secteurs.

Atteignant sa maturité sexuelle à l'âge de quatre ans, le goéland marin construit, lors de la période de nidification, un nid volumineux à même le sol, fait de végétaux. La ponte, qui a lieu entre la fin avril et la fin mai comprend un à trois œufs, qui éclosent au bout de quatre semaines.

Enjeu nidification

Enjeu hivernant

Oiseau migrateur

Monde:	En hausse
France:	En hausse
ZPS:	En hausse

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	LC
France nicheur UICN 2016	LC
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	VU
Haute-Normandie hivernant GON 2014	NT



Population nicheuse en France (couples)	6482-6575 (2014)	Population nicheuse sur la ZPS	9 (2019)
Population en hivernage France (individus)	20 585 (2015)	Population en hivernage sur la ZPS (min et max sur 2006-2018)	1 693-7181

Pressions et menaces

Le goéland marin est sujet à la prédation des nids par les prédateurs terrestres, à la raréfaction de certaines proies et à la pollution marine par les hydrocarbures. C'est aussi un oiseau sensible au dérangement lié aux activités humaines et même à la destruction volontaire des nids, à cause de sa mauvaise réputation.

L'indice de responsabilité classe cette espèce comme un enjeu hivernant fort (4.25).

Le littoral Seino-marin pourrait abriter jusqu'à 35% de la population nationale et plus d'1% de la population mondiale de goélands marins hivernants avec un maximum de 7 181 individus observé en 2017.

Les jeunes prendront leur envol au bout de six à huit semaines. En cas d'échec lors de la première ponte, une seconde peut être déposée. C'est le plus marin des goélands. Omnivore, il pêche et exploite régulièrement les rejets des bateaux, mais peut aussi s'improviser charognard. C'est également un prédateur actif, qui n'hésite pas à s'attaquer aux oiseaux adultes y compris de sa propre espèce. Les œufs, poussins et juvéniles font aussi parti de son régime alimentaire. Il peut se nourrir ponctuellement de mammifères comme les lapins ou les rats.

Situation sur la ZPS

Il utilise le site toute l'année, pour l'hivernage et la nidification. Il se rencontre globalement sur toute sa superficie, avec de fortes concentrations à Fécamp, Veulettes-sur-mer et Veules-les-roses. Ses effectifs nicheurs étaient en augmentation jusqu'en 2009 (maximum de 33 couples) pour s'effondrer à 9 couples en 2019. Il se nourrit essentiellement à la côte. Les hautes falaises de craie sont un milieu qu'il apprécie. Les effectifs urbains sont en revanche en augmentation constante depuis au moins 30 ans.

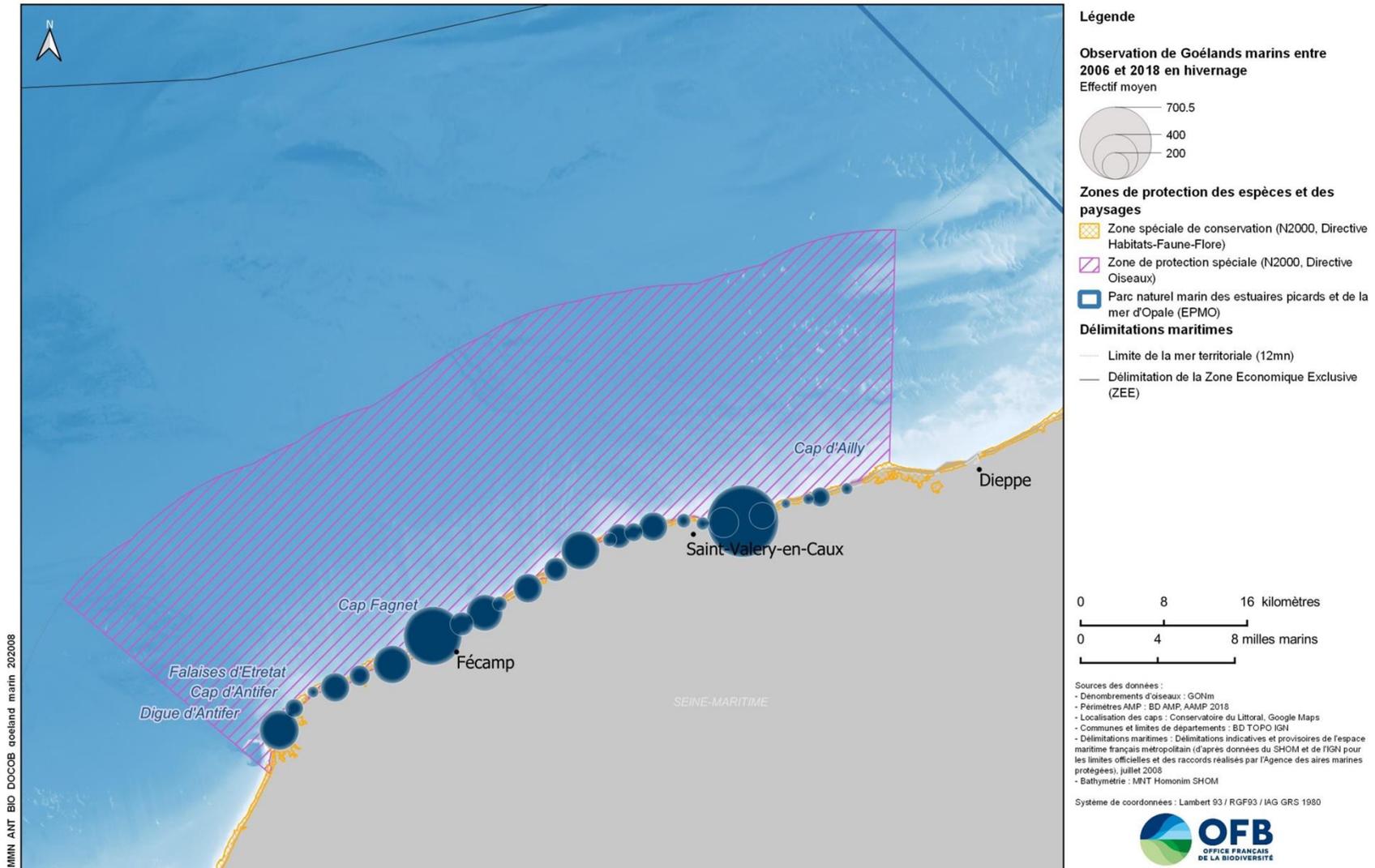
Oiseaux hivernants – Goéland marin



FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : Répartition des observations du Goéland marin en hivernage (entre 2006 et 2018)

EDITEE LE : 08/2020



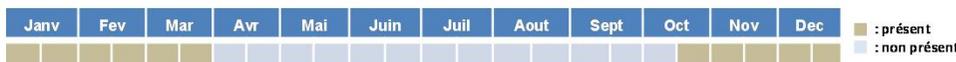
MMN ANT BIO DOCOB goeland marin 202008

Oiseaux hivernants – Les plongeurs

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Annexe I
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale (Arrêté oiseaux protégés du 29 octobre 2009): article 3
Convention de Bonn: accord AEWA et Annexe II
Espèce CITES

Taille: 55 – 67 cm
Envergure: 91 – 110 cm
Poids: 1 100 – 1 900 g
Longévité: 27 ans



C'est le plus petit des plongeurs. Son plumage le rend difficile à distinguer de son cousin l'arctique, surtout en hiver, où il fréquente la côte d'Albâtre. Les parties supérieures de l'oiseau, en période internuptiale, sont grises foncées avec de fines tâches claires. Son ventre et la partie inférieure de son cou sont blancs, sans véritable démarcation avec le dos et le haut de la tête. En période de reproduction, sa tête est à dominante grise avec des stries sur la nuque et une étroite bande rousse sur la gorge. Son bec est fin et pointu. On le distingue par son plumage globalement clair, ses joues blanches et sa poitrine plate. Au vol, il est élancé.

Il est visible en France en période d'hivernage, où de petits groupes d'une dizaine d'individus se forment. Il fréquente surtout le littoral de l'Atlantique et de la Manche, mais peut également stationner en Méditerranée et dans les eaux intérieures. Le plongeon catmarin privilégie les eaux peu profondes pour se nourrir, c'est pourquoi il fréquente surtout les côtes basses comme les estuaires et les baies.

Enjeu hivernant (plongeurs)

Oiseau migrateur

Monde:	Stable
France:	En hausse
ZPS:	Fluctuant

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	LC
France nicheur UICN 2016	-
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	-
Haute-Normandie hivernant GON 2014	EN



Population nicheuse en France (couples)	-	Population nicheuse sur la ZPS	-
Population en hivernage France (individus)	Confirmés 820-1942 Plongeurs 909-2232	Population en hivernage sur la ZPS <i>(min et max sur 2006-2018)</i>	Confirmés 2 - 231 Plongeurs 12 - 691

Pressions et menaces

Le plongeon catmarin est sensible aux rejets d'hydrocarbures en mer mais aussi au risque de collision lié à l'installation d'éoliennes en mer. Il est également victime de la compétition trophique avec les pêcheurs et est sujet aux captures accidentelles par les filets maillants.

L'indice de responsabilité de l'AMP classe le groupe des plongeurs en enjeu fort (7.5).

La ZPS joue donc un rôle important dans la conservation de l'espèce en France.

Il se reproduit, dans le nord de l'Europe, en privilégiant les plans d'eau peu profonds. Sa période de reproduction s'étale de mai à début août. Il donnera naissance à deux ou trois poussins après une période d'incubation d'un mois. Le nid, grossier, se compose d'un petit amas végétal déposé près de la rive d'une île isolée. Les parents sont fidèles et retrouvent le même lieu de ponte chaque année. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de quatre ans pour les mâles et six ans pour les femelles. On estime qu'il est essentiellement piscivore, se nourrissant de sprats, harengs, lançons et morues. En période de reproduction, il privilégie les salmonidés, et les poussins sont nourris avec des insectes et des crustacés, puis des poissons.

Situation sur la ZPS

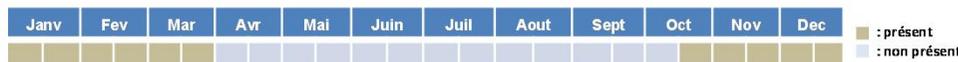
Au niveau de la ZPS, le plongeon catmarin fréquente les mêmes zones que le plongeon arctique. Il est présent de mi-octobre à mars. Pour le plongeon arctique et catmarin, les effectifs rencontrés sont considérables et le site est d'importance nationale. Les populations fluctuent fortement d'une année à l'autre, mais restent importantes.

Oiseaux hivernants – Plongeurs

Plongeon arctique *Gavia arctica*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Annexe I
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale (Arrêté oiseaux protégés du 29 octobre 2009): article 3
Convention de Bonn: accord AEWA et Annexe II
Espèce CITES

Taille: 63 – 67 cm
Envergure: 100 – 122 cm
Poids: 1 300 – 3 400 g
Longévité: 20 ans



Le plongeon arctique est l'une des trois espèces de plongeurs présentes sur la ZPS. Son plumage le rend difficile à distinguer du plongeon catmarin, notamment en période internuptiale, où il fréquente le littoral Seine-marin. Il est caractérisé par un dos quasi noir, s'éclaircissant sur la nuque puis la tête. Le blanc de son ventre s'étire jusqu'à l'œil en s'étalant sur ses joues. Son bec est pointu et son cou élancé.

C'est un oiseau vivant en petit groupe ou isolé en période d'hivernage, où il fréquente volontiers le littoral français, notamment les côtes peu profondes. C'est probablement le plongeon le moins « marin ». Les individus présents en France proviendraient de colonies de Suède ou d'Écosse.

Sa maturité sexuelle est atteinte vers 5 ans. La ponte, qui a lieu de mai à juin, compte généralement deux voire trois œufs, couvés durant un mois. Le succès reproducteur est faible (0.1 à 0.5 jeune/couple suivant les colonies). Les jeunes seront nourris par les deux parents et commenceront à voler au bout de deux mois.

Enjeu hivernant (plongeurs)

Oiseau migrateur

Monde:	En baisse
France:	En baisse à sable
ZPS:	Fluctuant

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	LC
France nicheur UICN 2016	-
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	-
Haute-Normandie hivernant GON 2014	CR



Population nicheuse en France (couples)	-	Population nicheuse sur la ZPS	-
Population en hivernage France (individus)	Confirmés 89-290 Plongeurs 909-2232	Population en hivernage sur la ZPS (min et max sur 2006-2018)	Confirmés 2-95 Plongeurs 12-691

Les plongeurs arctiques nichent surtout dans les eaux calmes des lacs ou des baies sans marée, sur de petites îles. Il confectionne un nid à base d'herbes prélevées à proximité.

En hivernage, peu de données existent sur son régime alimentaire. Autrement, le plongeon arctique se nourrit de poissons qu'il capture en plongée. Les espèces pêchées sont très diverses, allant du sprat à la morue, en passant par le gobie et la truite. Il peut se nourrir occasionnellement de crustacés et de petits insectes.

Situation sur la ZPS

Le plongeon arctique fréquente la ZPS de mi-octobre à mars. Ils semblent avoir une préférence pour la partie Est de la ZPS et est présent aussi bien à la côte qu'au large, suivant son comportement (repos, chasse). Pour le plongeon arctique et catmarin, les effectifs rencontrés sont considérables et le site est d'importance nationale. Les populations fluctuent fortement d'une année à l'autre, mais restent importantes.

Pressions et menaces

Le plongeon arctique est particulièrement sensible aux rejets d'hydrocarbures en mer mais aussi au risque de collision lié à l'installation d'éoliennes en mer. Il est également victime de la compétition trophique avec les pêcheurs et est sujet aux captures accidentelles par les filets maillants.

L'indice de responsabilité de l'AMP classe le groupe des plongeurs en enjeu fort (7.5).

La ZPS joue donc un rôle important dans la conservation de l'espèce en France.

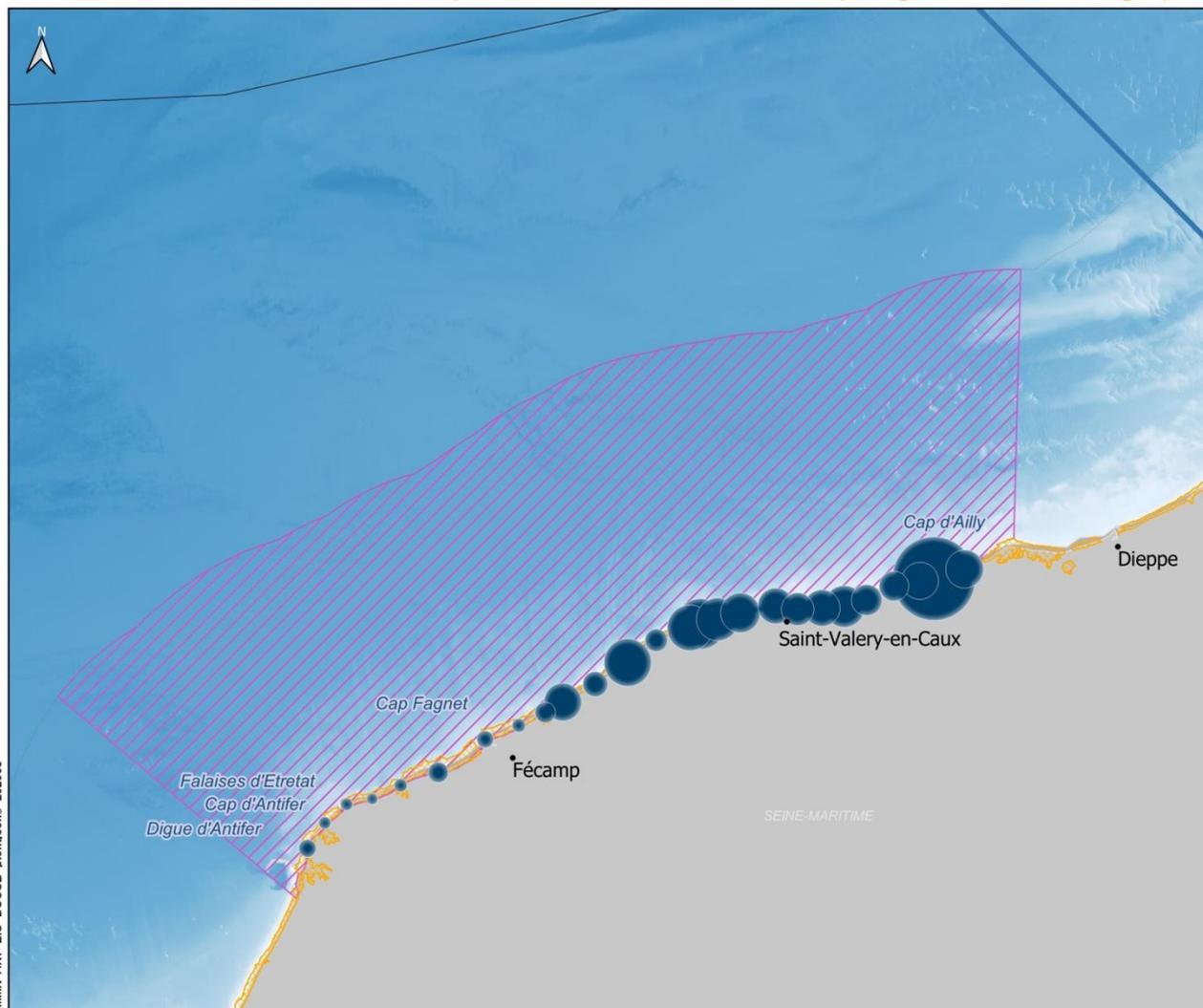
Oiseaux hivernants – Plongeurs



FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seine-Maritime : Répartition des observations de plongeurs en hivernage (entre 2006 et 2018)

EDITEE LE : 08/2020



Légende

Observation de plongeurs (arctique, catarctique, catmarin) entre 2006 et 2018 en hivernage

Effectif moyen



Zones de protection des espèces et des paysages

Zone spéciale de conservation (N2000, Directive Habitats-Faune-Flore)

Zone de protection spéciale (N2000, Directive Oiseaux)

Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (EPMO)

Délimitations maritimes

Limite de la mer territoriale (12mn)

Délimitation de la Zone Economique Exclusive (ZEE)

0 8 16 kilomètres

0 4 8 milles marins

Sources des données :

- Dénombrements d'oiseaux : GONm
- Périmètres AMP : BD AMP, AAMP 2018
- Localisation des caps : Conservatoire du Littoral, Google Maps
- Communes et limites de départements : BD TOPO IGN
- Délimitations maritimes : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
- Bathymétrie : MNT Homonim SHOM

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

Oiseaux hivernants – Grèbes

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Directive 2009/147/CE « Oiseaux » : Article 4.2
Convention de Berne : Annexe III
Protection nationale (Arrêté oiseaux protégés du 29 octobre 2009): article 3
Convention de Bonn: accord AEWA

Taille: 46 – 51 cm
Envergure: 59 – 73 cm
Poids: 700 – 1200g
Longévité: 10 ans

Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec

■ : présent
■ : non présent

Le grèbe huppé est le plus représenté des podicipédidés sur la ZPS, c'est aussi le plus grand de sa famille. Il est reconnaissable à sa huppe caractéristique, mais cet attribut n'est visible qu'en période de reproduction. En période d'hivernage, sa tête est noire sur la calotte, puis blanche. Le bec est pointu et couleur chair. Son long cou est blanc sur la partie inférieure et noir sur la partie supérieure. Le dos est également sombre et le reste du corps, brun clair. Ses ailes noires sont marquées de blanc à l'avant puis aux secondaires. Les pattes noires sont bien visibles en vol.

Il fréquente en hiver les littoraux et divers types de pièces d'eau douces allant de la rivière au lac. Lors de la période de reproduction, il privilégie les zones lacustres où il va y construire son nid à la surface de l'eau. C'est un nicheur et un hivernant commun en France.

La maturité sexuelle de l'espèce est atteinte à l'âge de 2 ans.

Enjeu hivernant

Oiseau migrateur

Monde:	En baisse
France:	En légère hausse
ZPS:	En forte baisse

Monde UICN 2016	LC
Europe BirdLife international 2016	LC
France nicheur UICN 2016	LC
France hivernant UICN 2016	NA
Haute-Normandie nicheur GON 2014	VU
Haute-Normandie hivernant GON 2014	CR



Population nicheuse en France (couples)	15000-30000 (2012)	Population nicheuse sur la ZPS	-
Population en hivernage France (individus)	33393-45623 (2018)	Population en hivernage sur la ZPS (min et max sur 2006-2018)	99-3528

Pressions et menaces

Le grèbe huppé est particulièrement sensible aux pollutions marines comme le rejet d'hydrocarbures. Il est également sensible au dérangement. La pêche est pour lui une source de compétition pour la nourriture et la pose de filets maillants entraîne régulièrement des captures accidentelles chez les individus qui se nourrissent en mer.

L'indice de responsabilité de l'AMP classe le grèbe huppé comme un enjeu hivernant fort (4.25).

La ZPS joue un rôle important pour la conservation de l'espèce en période d'hivernage.

La période de reproduction s'étale d'avril à juillet. Le nid est composé de végétaux peut être construit sur un sol vaseux ou plus souvent sur l'eau, bien arrimé. La femelle pond entre trois et six œufs, qui éclosent 28 jours plus tard. Les jeunes, bien que sachant nager rapidement, seront dépendant de leur parents durant quelques semaines.

Le grèbe huppé se nourrit essentiellement de poissons. Il complète son régime alimentaire en période nuptiale avec des larves, des crustacés, des insectes et des mollusques. L'adulte peut consommer occasionnellement des végétaux.

Situation sur la ZPS

Le Grèbe huppé est essentiellement côtier. On le retrouve surtout sur la partie septentrionale de mi-octobre à mars. Il ne se reproduit pas sur la ZPS. Les effectifs sont en forte baisse depuis au moins 2006. Le site est d'importance nationale pour le grèbe huppé.

Oiseaux hivernants – Grèbes

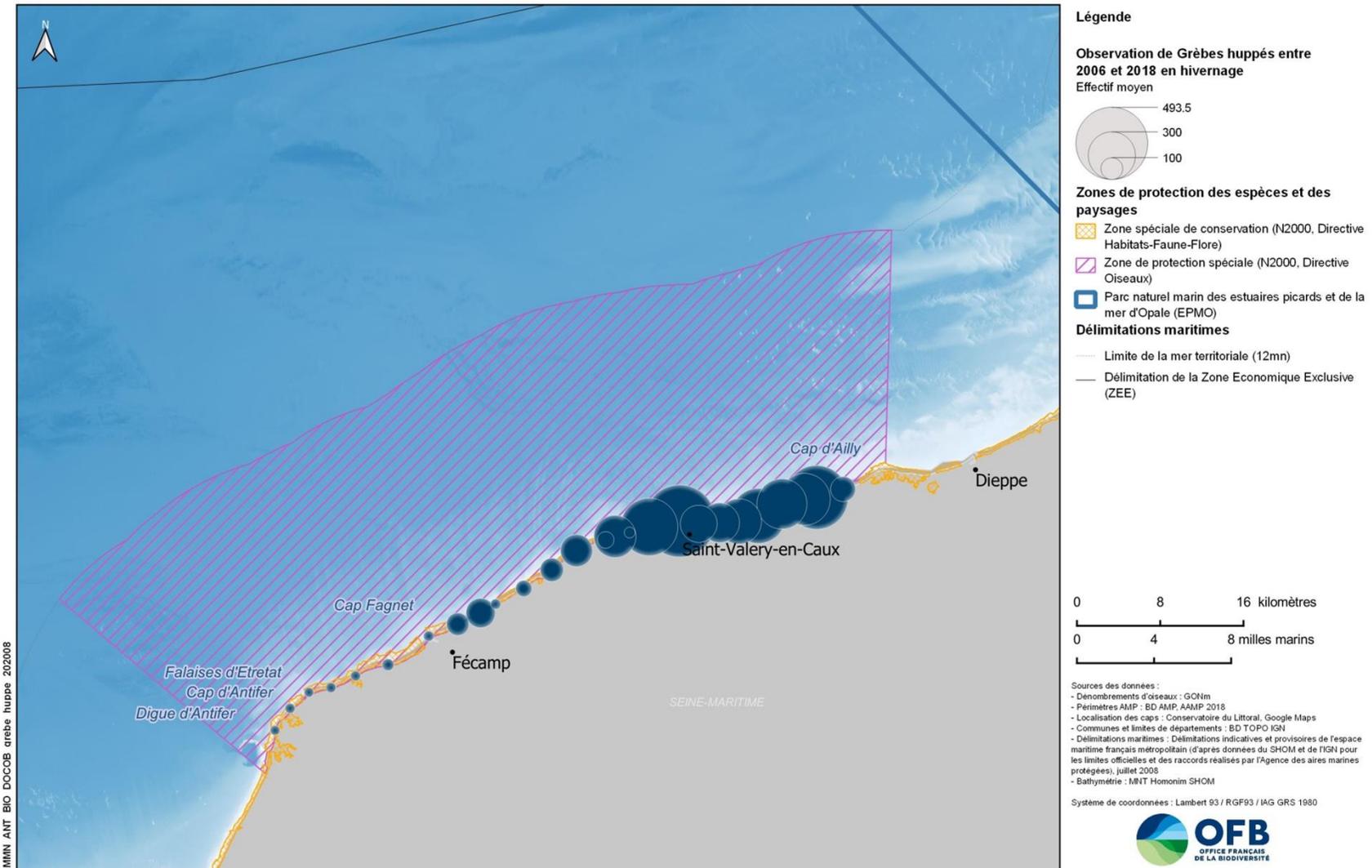


FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : Répartition des observations du Grèbe huppé en hivernage (entre 2006 et 2018)

EDITEE LE :

08/2020



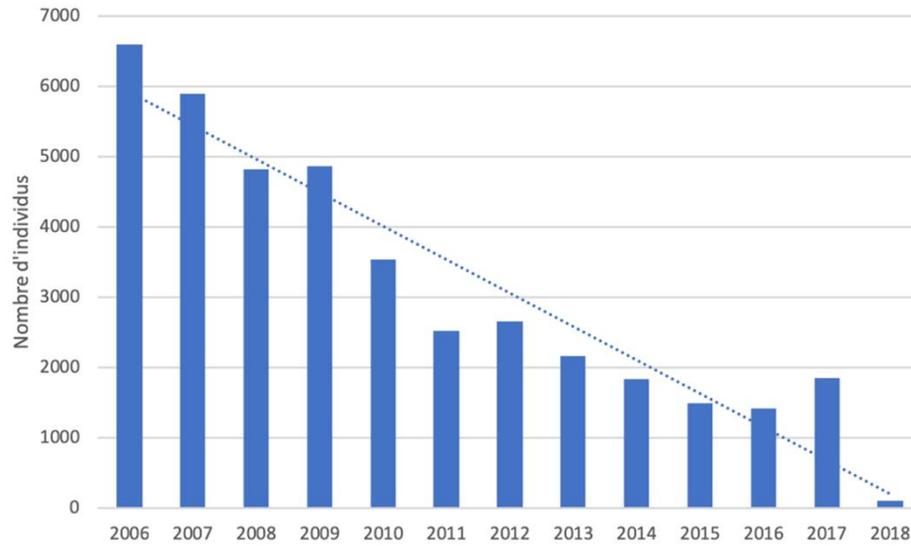
MMN ANT BIO DOCOB grebe huppe 202008

De 2006 à 2018 : Evolution

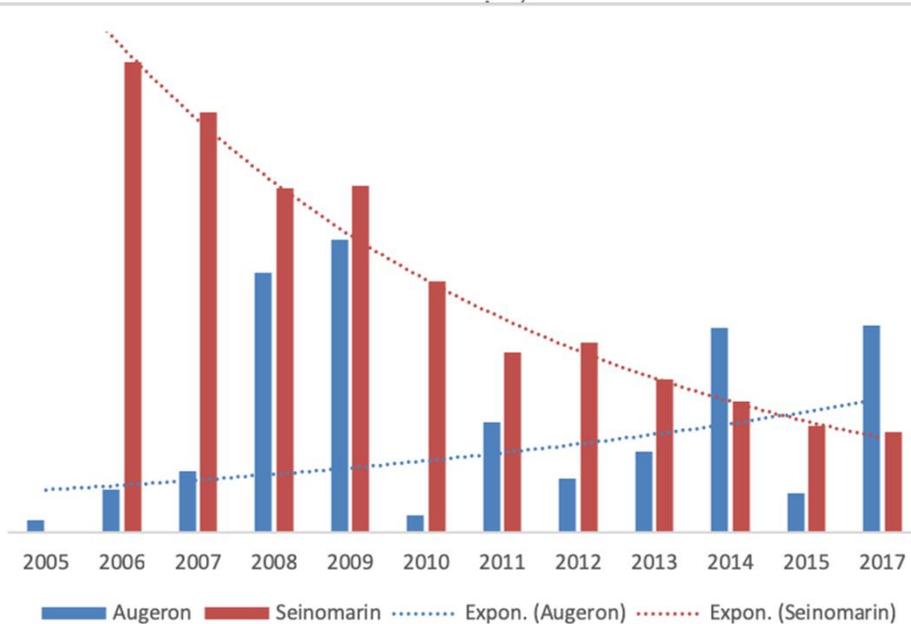
Des situations contrastées selon les espèces

En augmentation	Goéland marin, mouette tridactyle
Fluctuants	Plongeurs, fulmar boréal, goéland argenté
En baisse	
En forte baisse	Grèbes

De 2006 à 2018 : Evolution

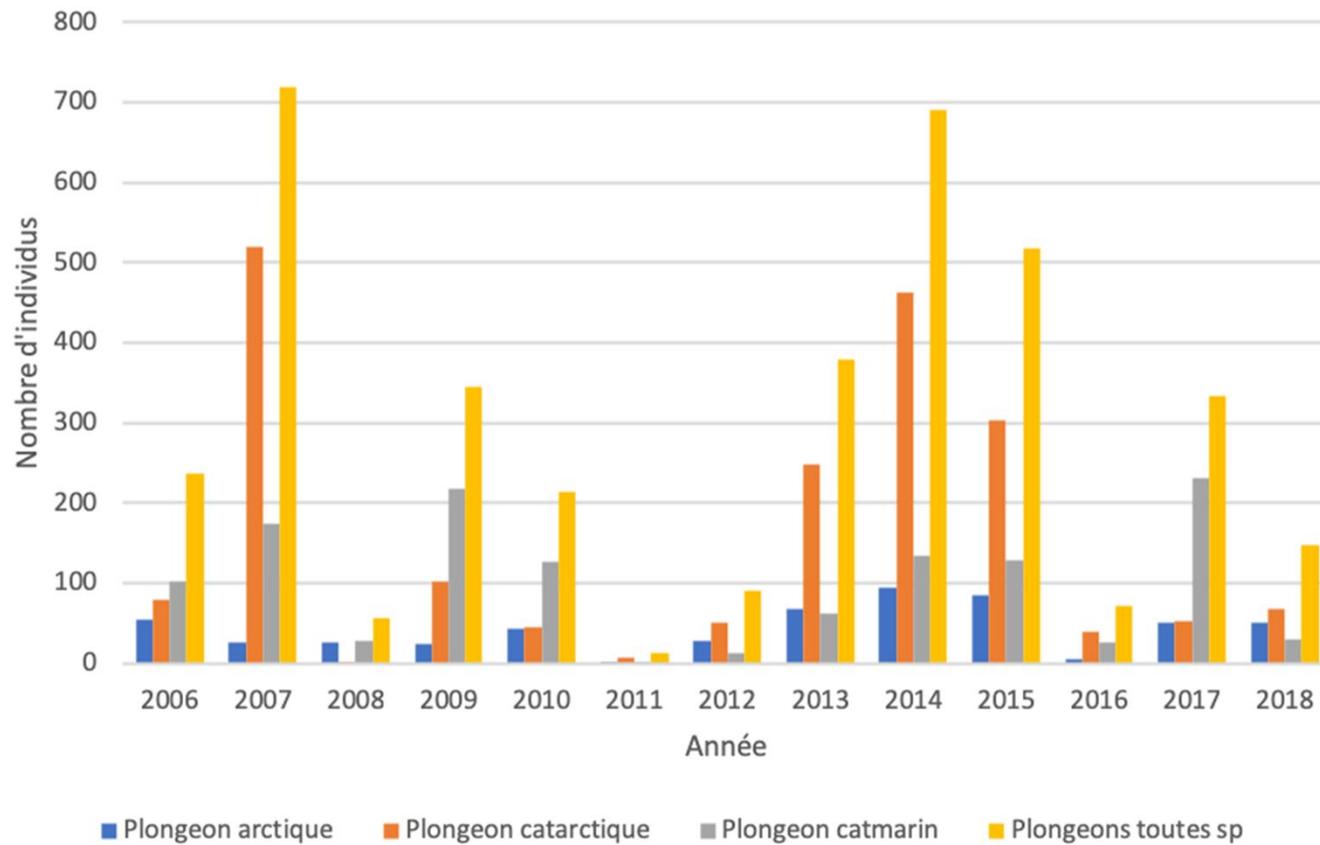


Deux exemples : Grèbe huppée...



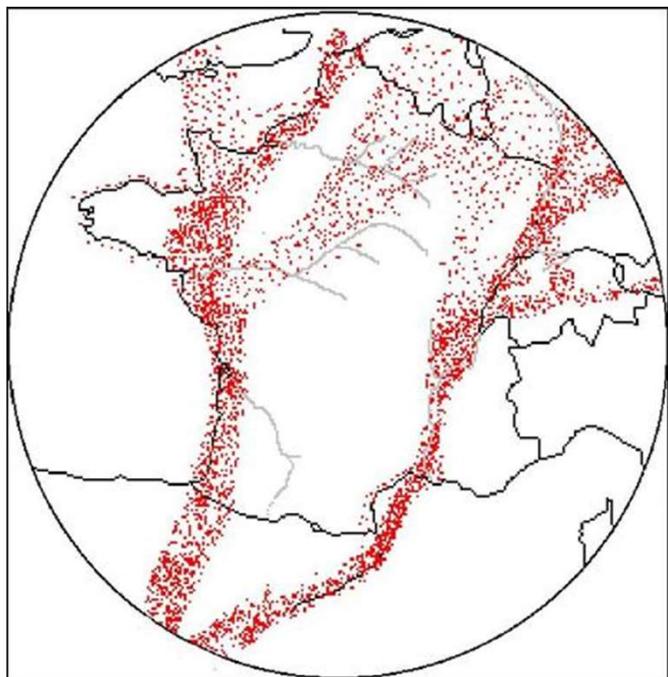
De 2006 à 2018 : Evolution

Deux exemples : Grèbe huppée... et Plongeurs



Oiseaux Migrateurs

Peu de données, pas de méthode validée, beaucoup d'incertitudes...



Espèce	Nombre moyen de migrateurs observés par heure d'observation
Fou de Bassan	60,6
Sterne pierregarin	43,2
Macreuse noire	35,2
✗ Bernache cravant	28,4
Sterne caugek	26,9
Alcidé indéterminé	26,4
Mouette pygmée	23,1
Mouette tridactyle	13,6
✗ Étourneau sansonnet	7,9
Plongeon catmarin	7,5
✗ Bécasseau variable	5,5
✗ Pinson des arbres	2,9

... Mais couloir important connu, passage important de passereaux (groupe absent de la désignation)

Quelles sont les pressions ?

Effet cocktail probable de plusieurs facteurs

- Augmentation de l'attraction d'autres territoires
- Erosion et pertes d'habitats
- Changement climatique
- Déchets et contaminants
- Compétition pour les proies
- Mortalités par tirs, collisions, captures accidentelles

Des vigilances à avoir

- Dérangements
- Fuites d'hydrocarbures

« On peut toujours apprendre ce qu'on ne sait pas, non ce qu'on croit savoir. » *Gustave Thibon*



Temps d'échanges avec la salle



Littoral Seino-Marin
ZPS FR 2330045

Document d'objectifs - Tome I
Etat des lieux du patrimoine naturel





TOME 2 : Diagnostic Usages

- Activités professionnelles
- Activités récréatives
- Pressions émises

Activités professionnelles

- **Activité de pêche professionnelle**



Sources de données pour la pêche professionnelle

Intérêts:

- Données complètes pour un site donné
- Présentent une analyse de la flotte présente et de son activité
- Très précises en ce qui concerne les navires géolocalisés

Biais:

- Imprécis pour les navires non géolocalisés
- Données économiques non exploitables



Intérêts:

- Données précises pour les petits navires non géolocalisés

Biais:

- Imprécis pour les navires géolocalisés
- Données déclaratives non objectives
- Données 2017 exhaustives mais pouvant être légèrement sous-estimées



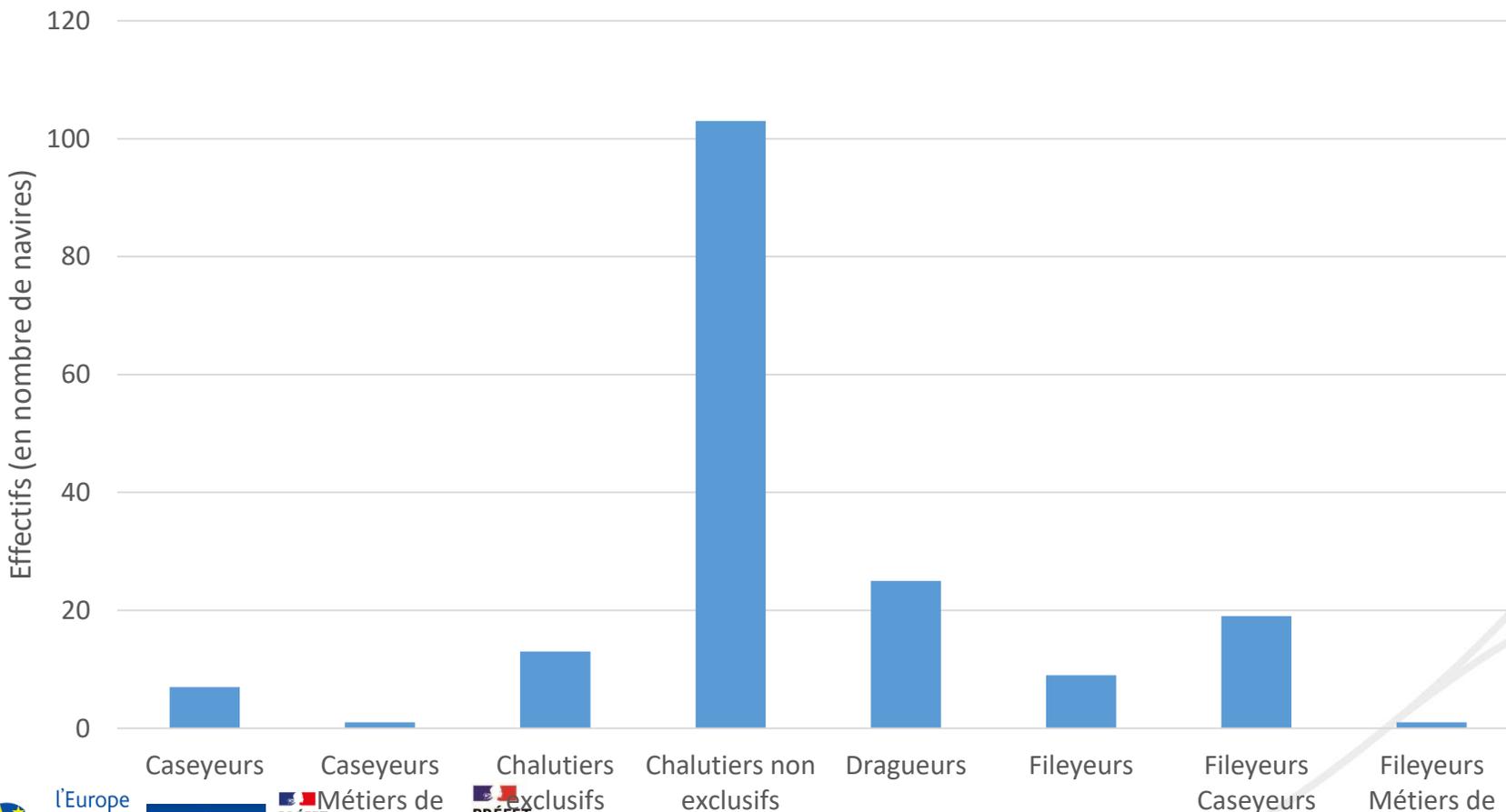


Flottes normandes de la ZPS

- En 2017 : **178 navires normands** (Valpena)

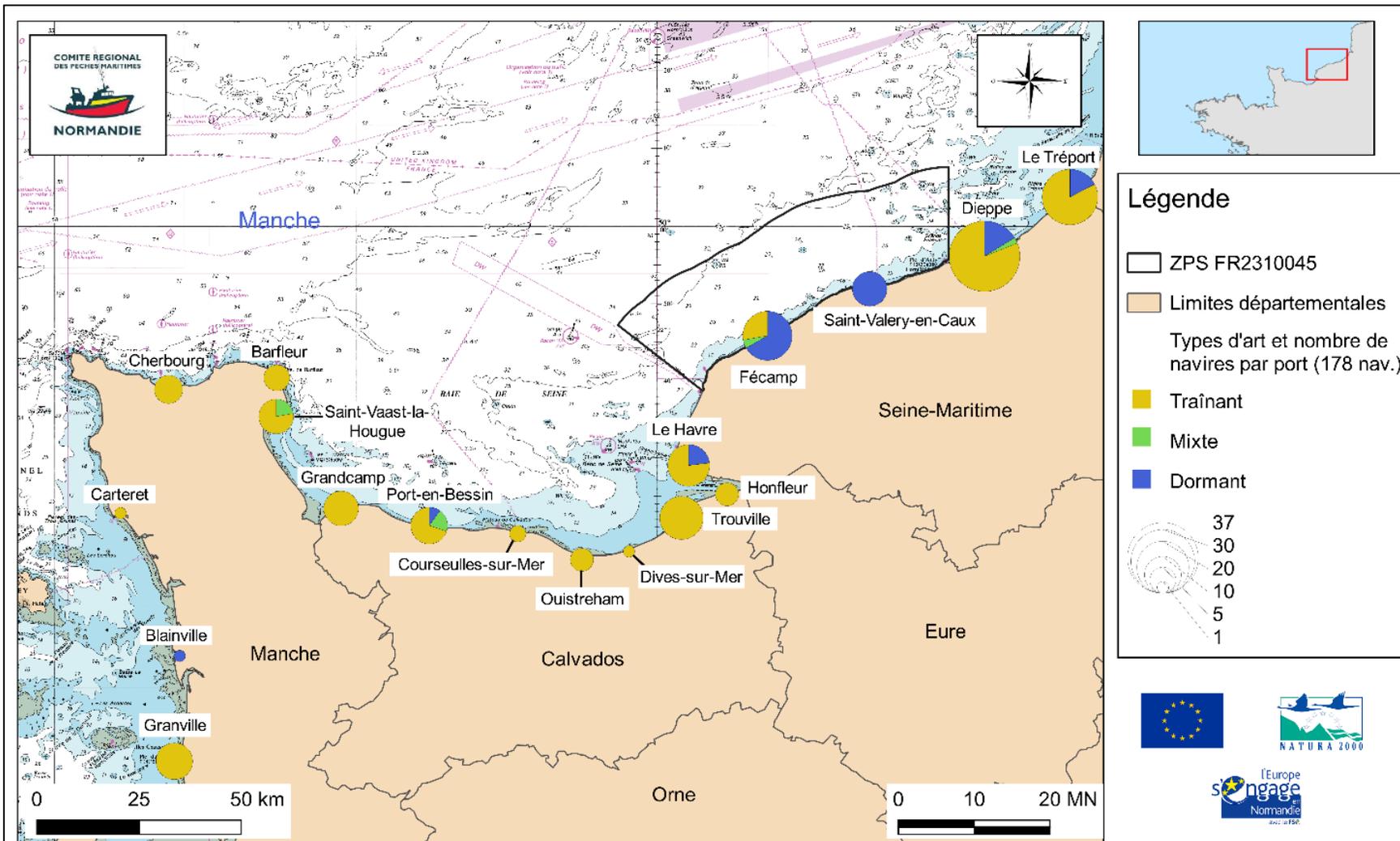
47% des navires < ou = 12 m
83% des navires < ou = 16 m

Flottes normandes présentes sur le site en 2017



Flottille	Taux dépendance moyen
Fileyeurs	50%
Chalutiers exclusifs	24%
Chalutiers non exclusifs	51%
Dragueurs	62%
Fileyeurs caseyeurs	78%
Caseyeurs	
Autres	

Origine des navires normands fréquentant le site



Seine-Maritime = 58 % des navires

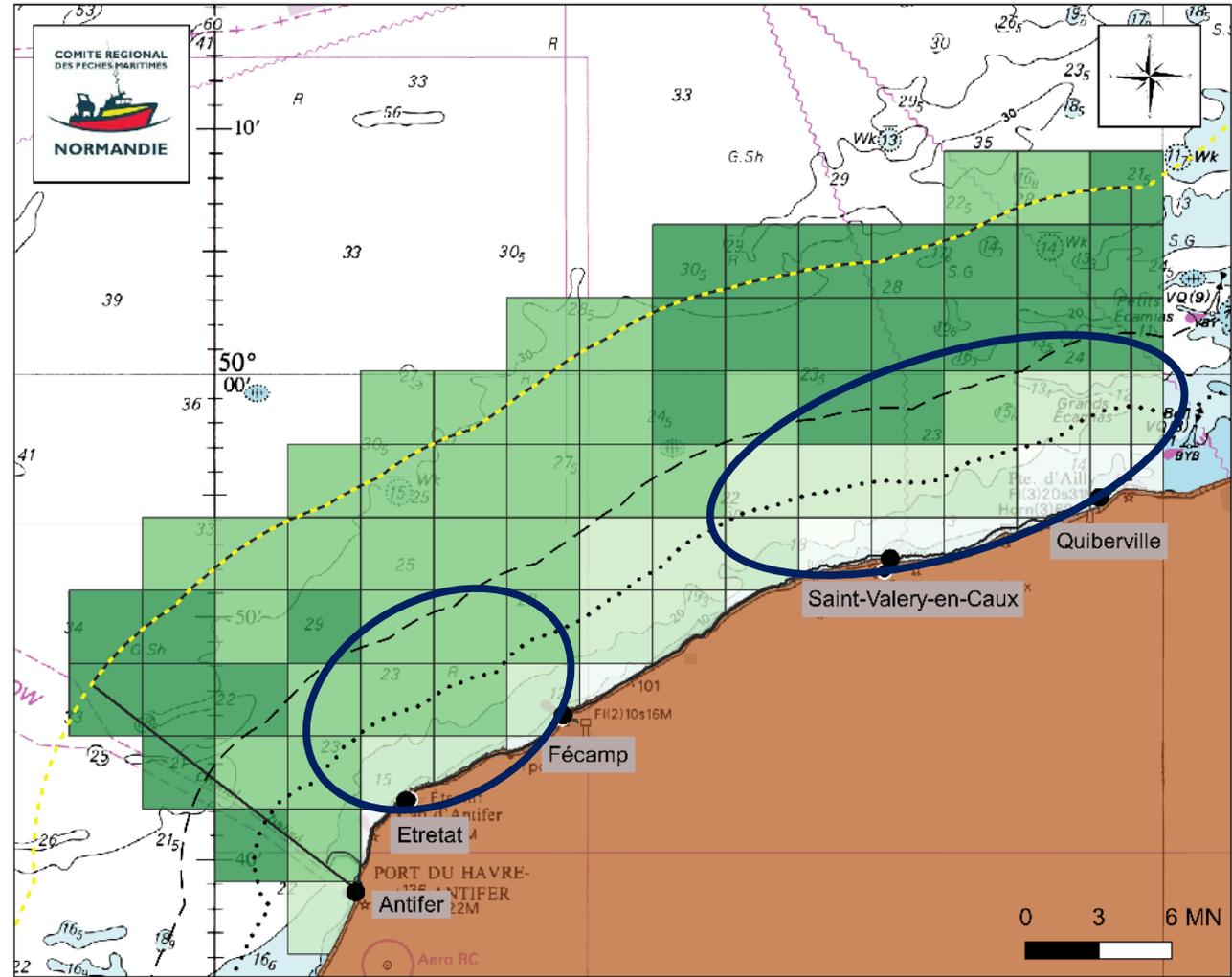
Hauts-de-France = 41 navires

Nombre de navires normands ayant travaillé au sein de la ZPS en 2017 par type d'art et par regroupement de port d'exploitation

SCR et projection : WGS 84 - World Mercator
Sources : CRPMEM de Normandie, Ifremer, SHOM
Réalisation CRPMEM de Normandie, mai 2020

NE PAS UTILISER POUR LA NAVIGATION





Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

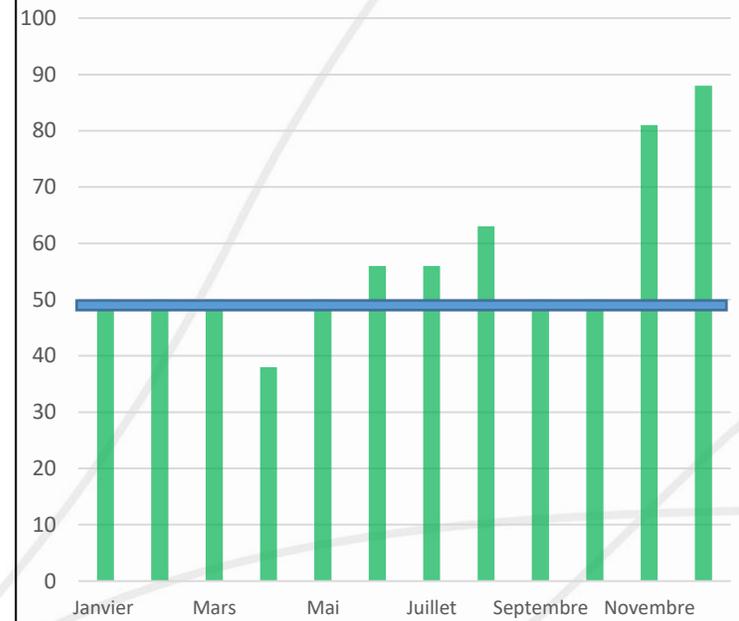
Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



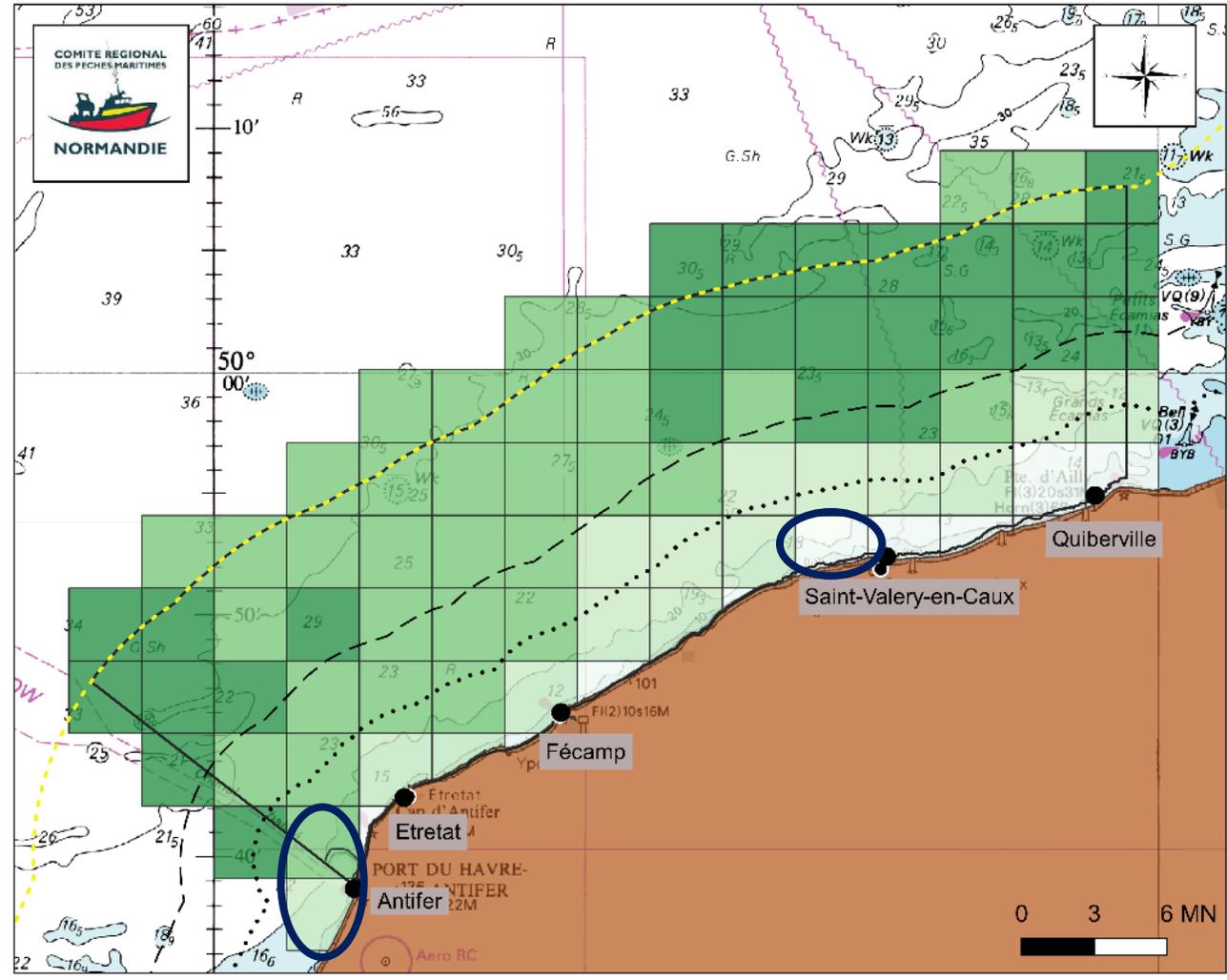
Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENEA

Proportion (%) de la flottille pratiquant ce métier au sein de la ZPS en 2017



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

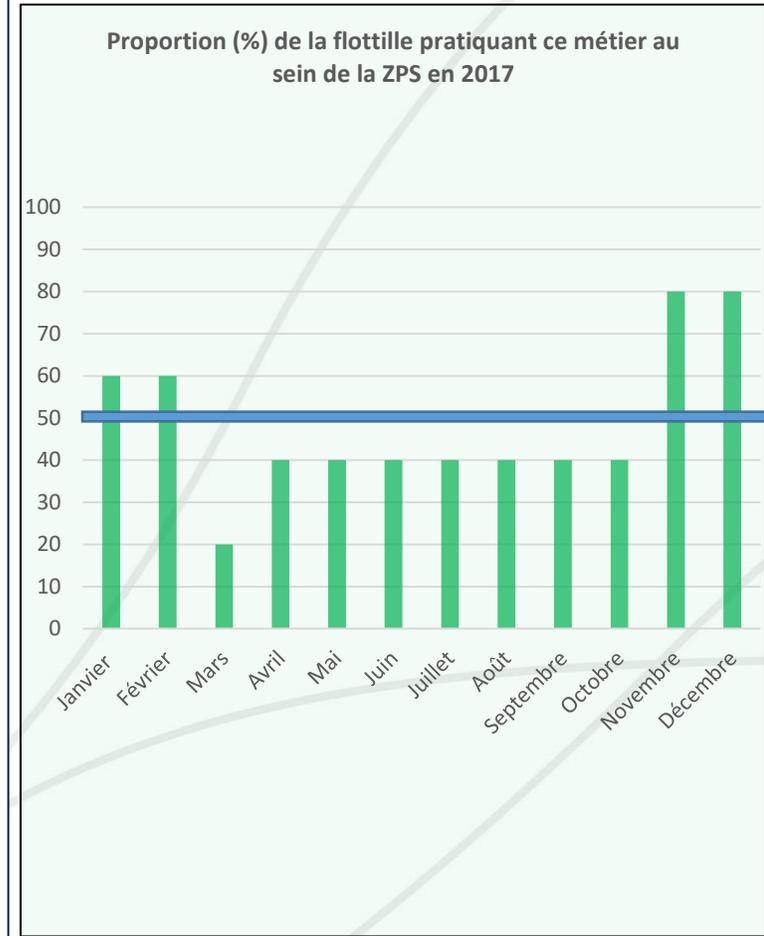
- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



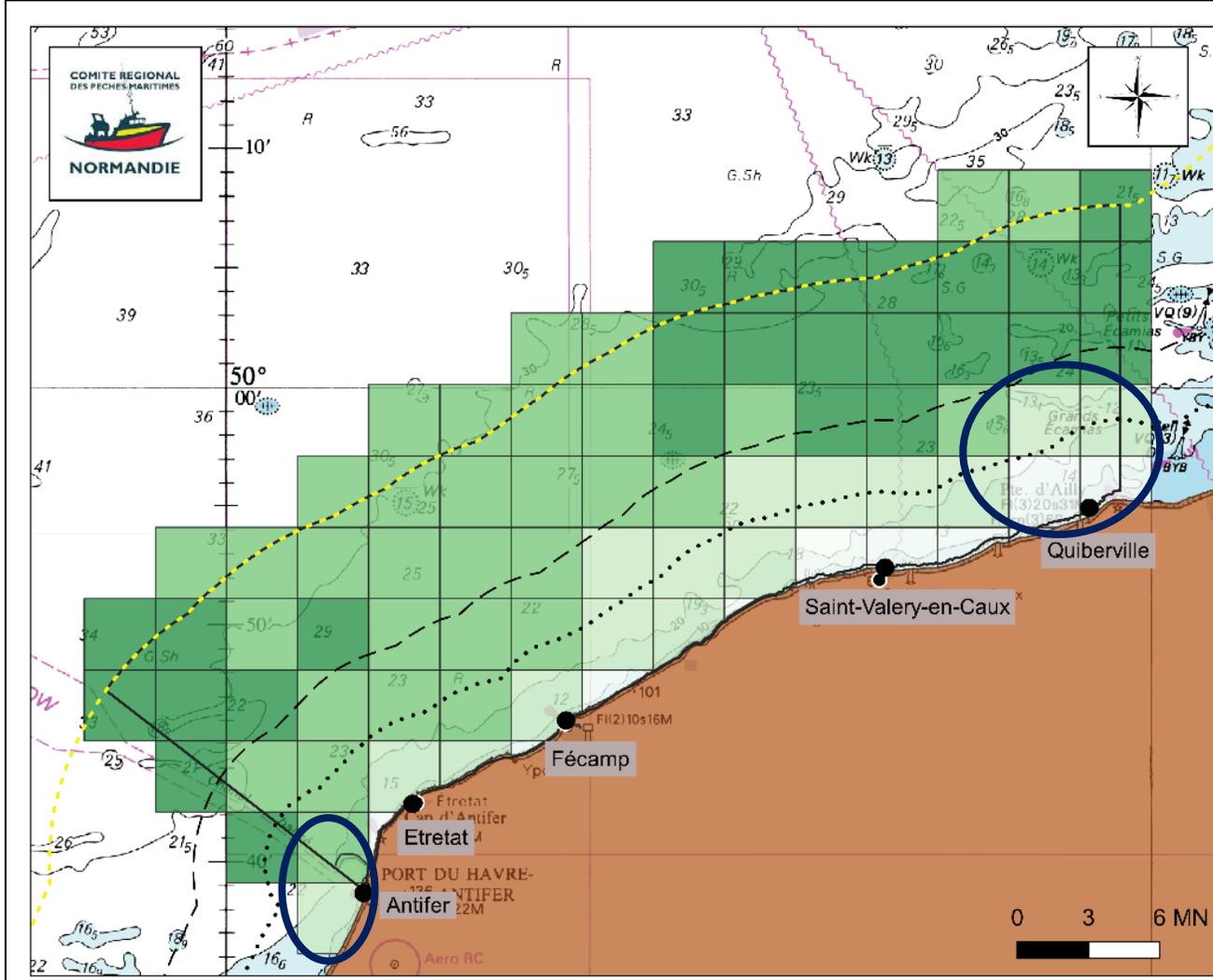
Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENEA



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

Fréquentation de la ZPS Casiers à grands crustacés



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

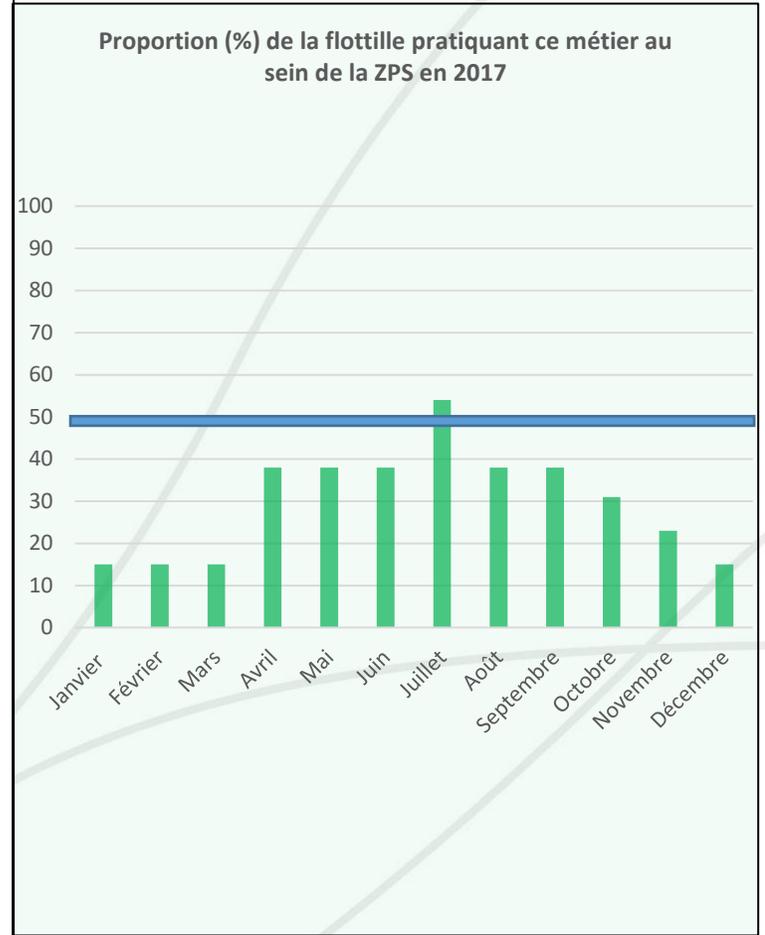
- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



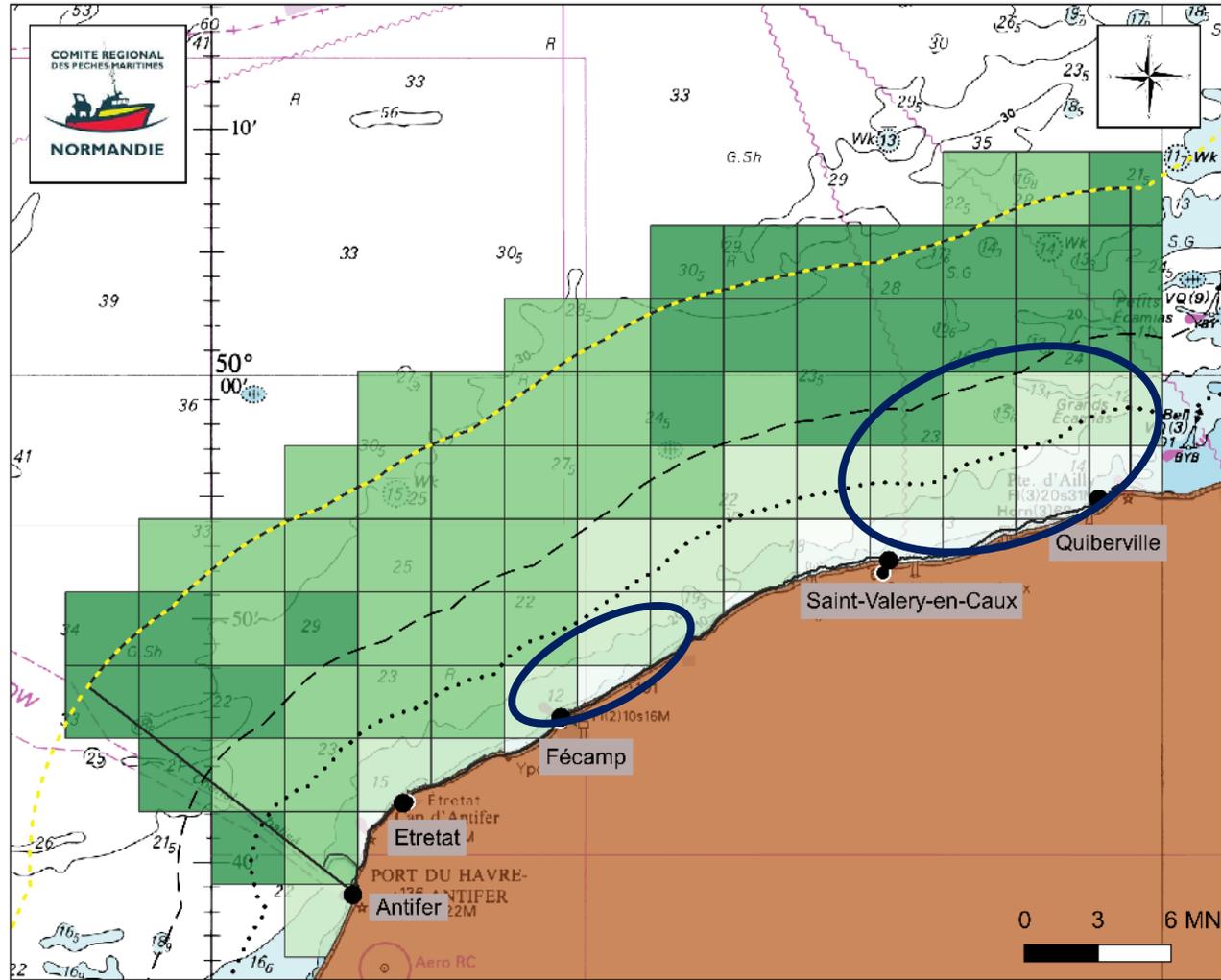
Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

Réalisation : CRPME de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPME de N, SHOM, GIS VALPENNA



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

Fréquentation de la ZPS Casiers à seiches



Légende

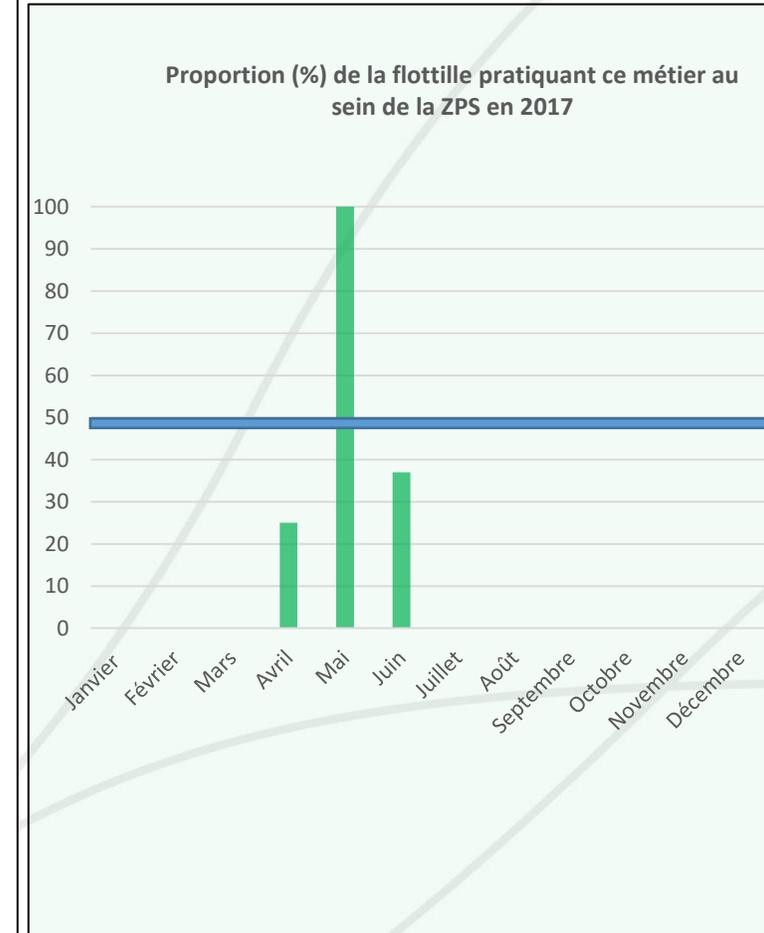
- Zone de Protection Spéciale FR2310045
 - Limite des 12 milles
 - Limite des 6 milles
 - Limite des 3 milles
 - Principaux ports
- Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)
- [0 - 20[
 - [20 - 40[
 - [40 - 60[
 - [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



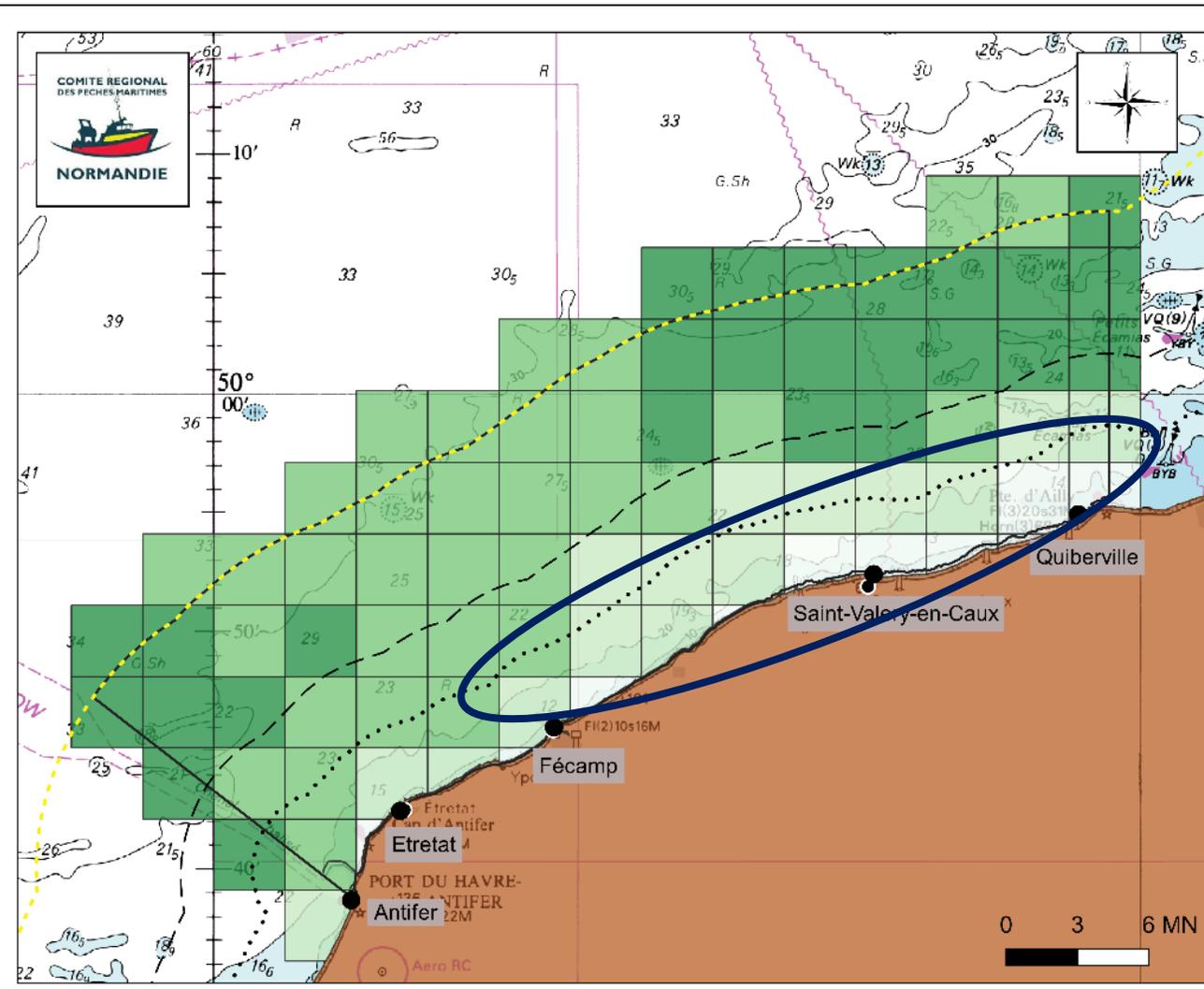
Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENNA



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

Fréquentation de la ZPS Filets maillants dérivants



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)

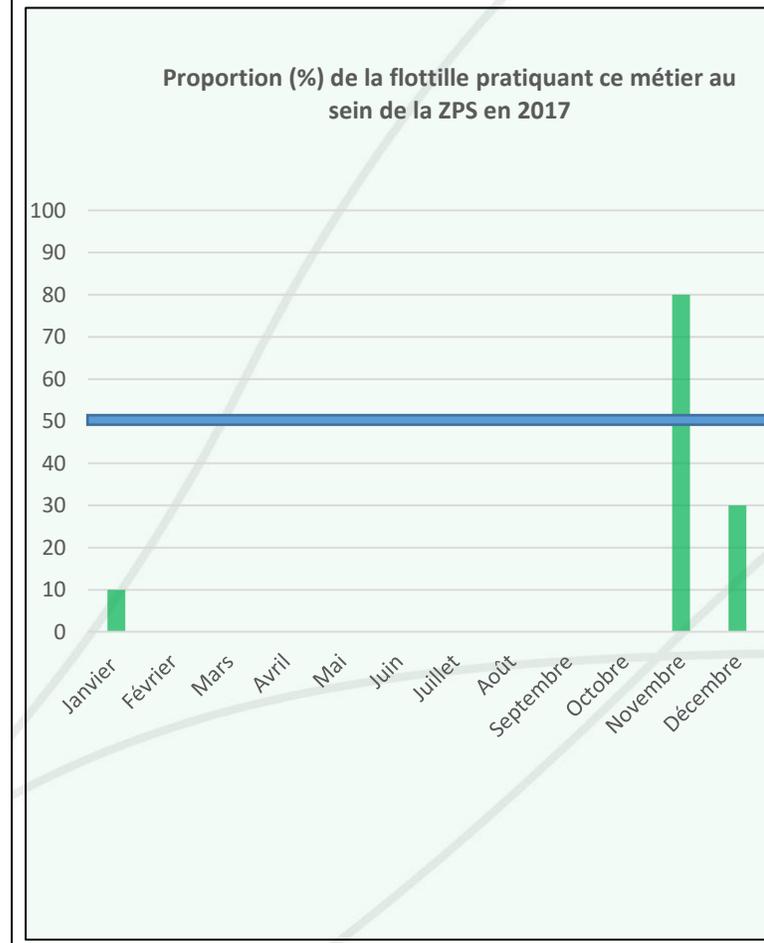


Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

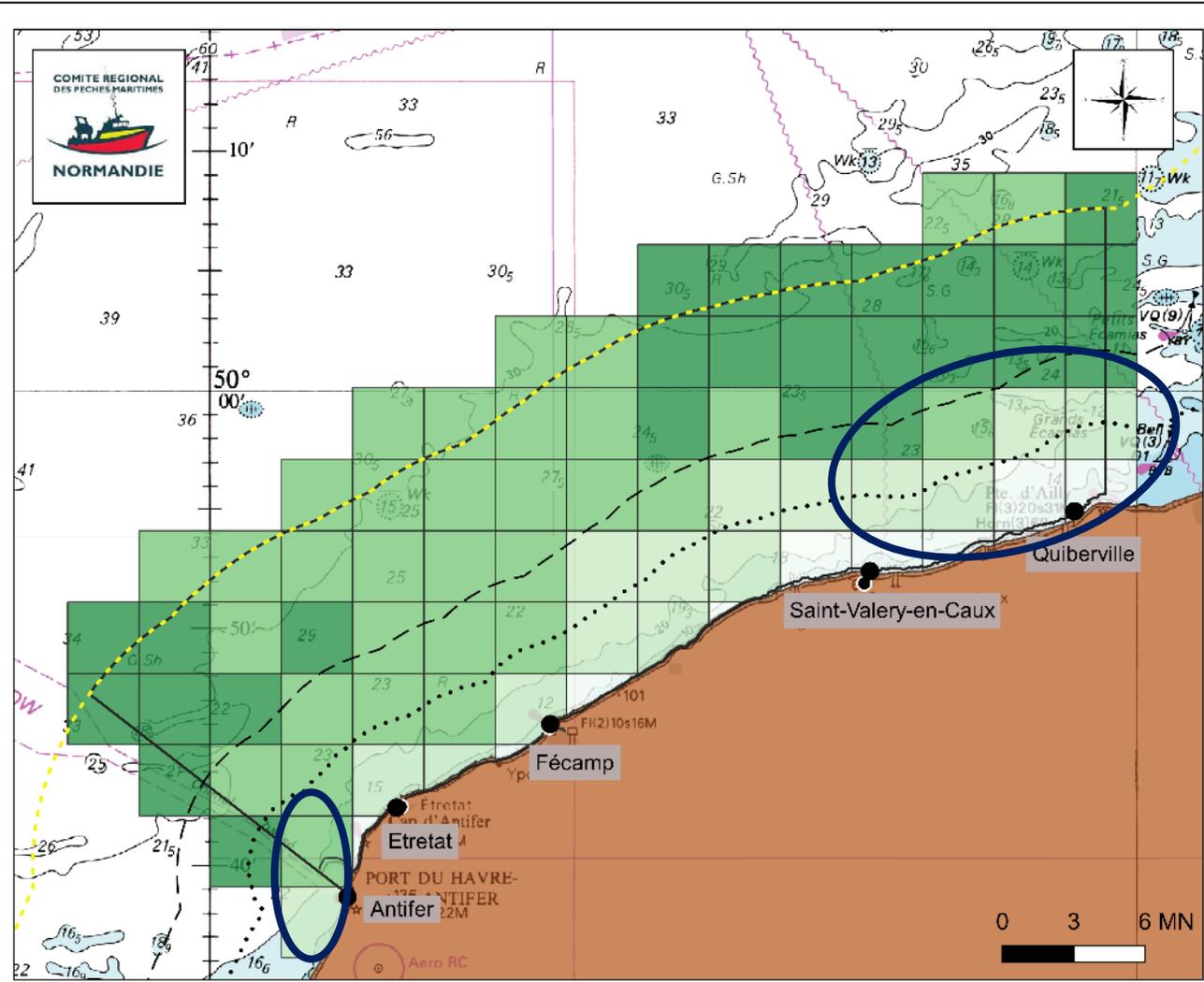
Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENNA

Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

NE PAS UTILISER POUR LA NAVIGATION



Fréquentation de la ZPS Filets maillants calés



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

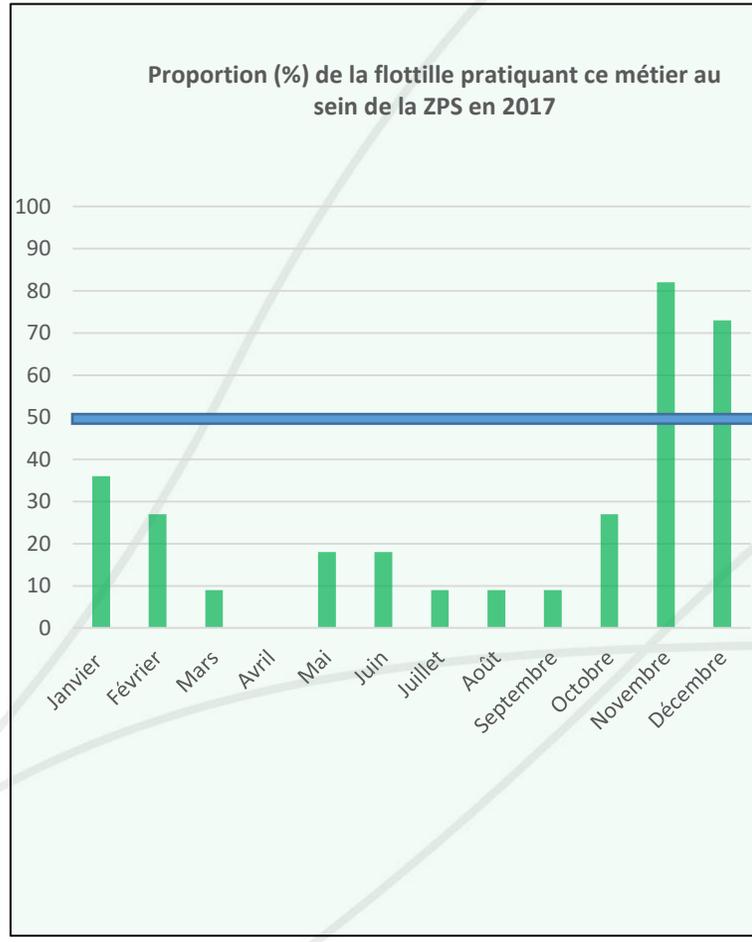
Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

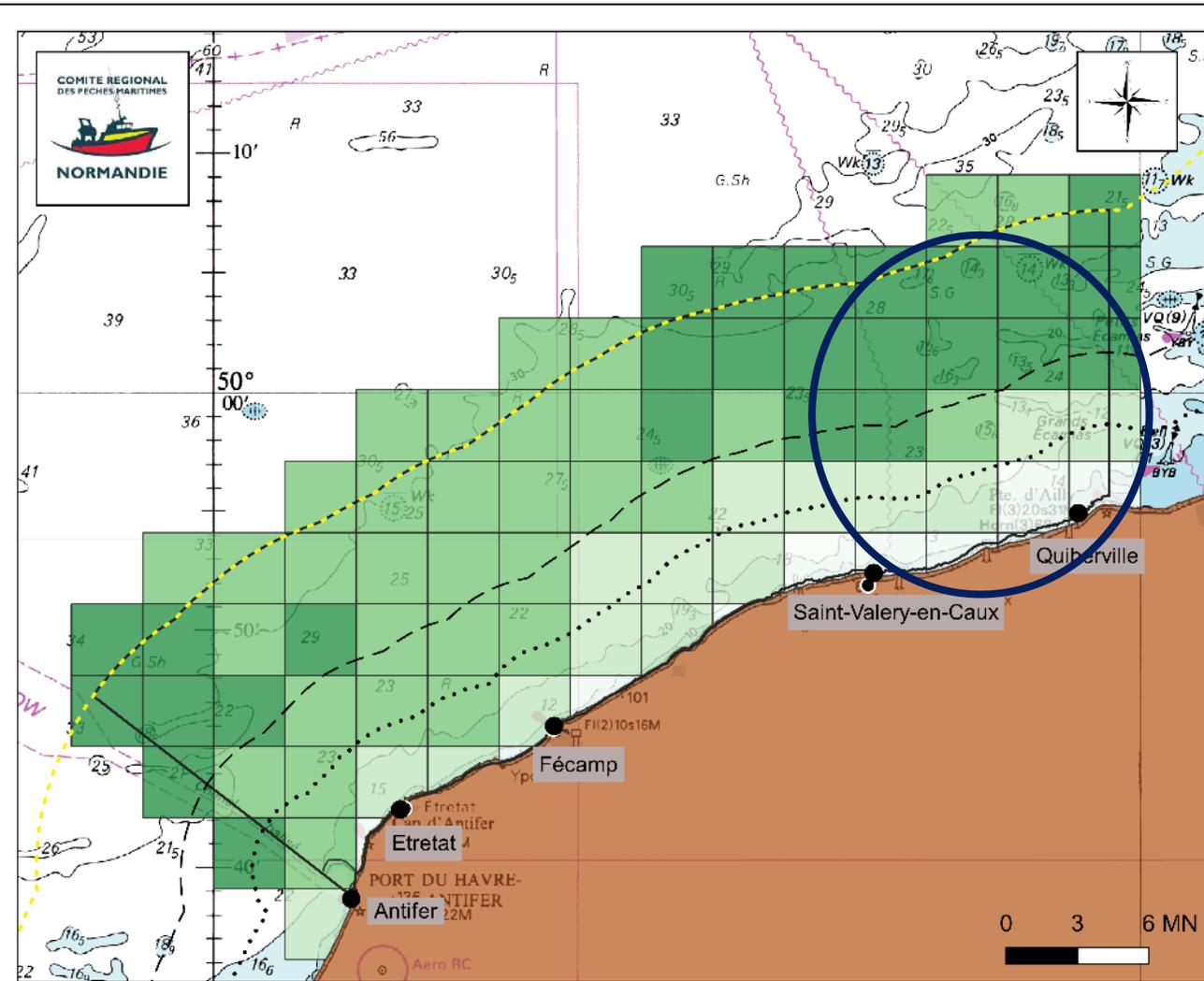
Réalisation : CRPME de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPME de N, SHOM, GIS VALPENNA

Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017





Fréquentation de la ZPS Filets trémails



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

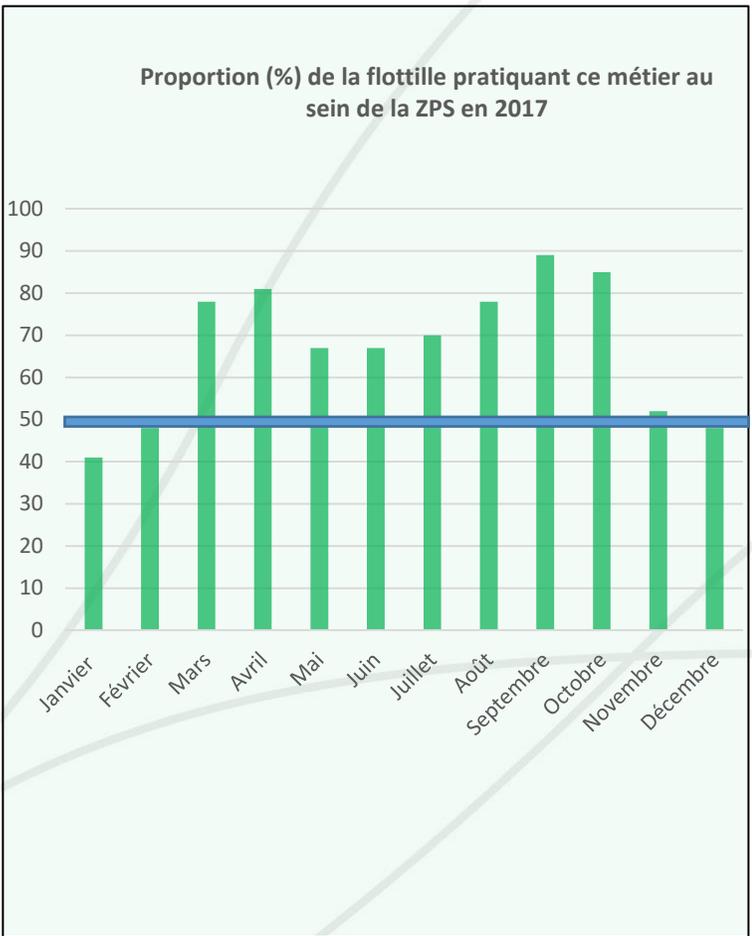
- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



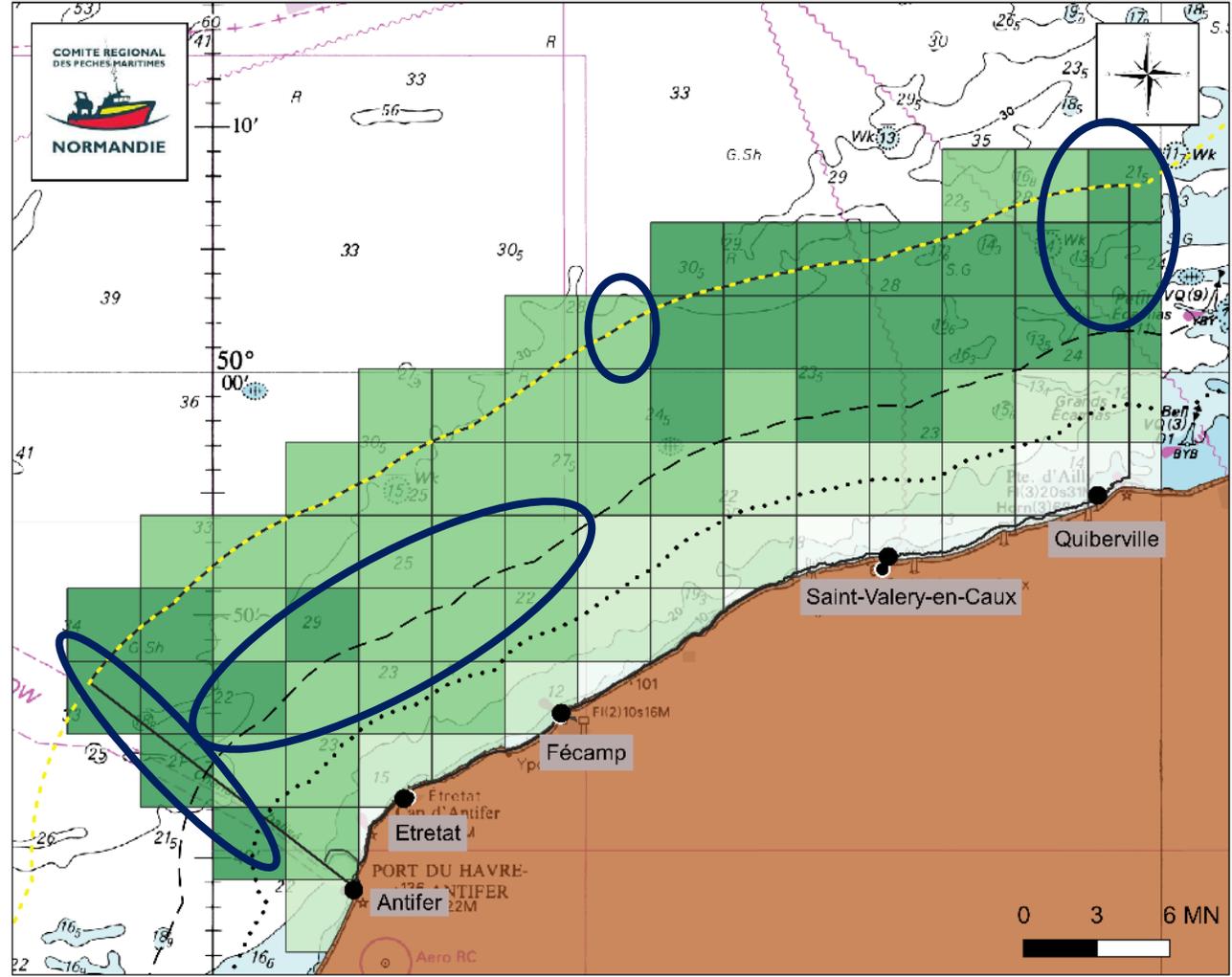
Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENNA



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

Fréquentation de la ZPS **Chaluts de fond**



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

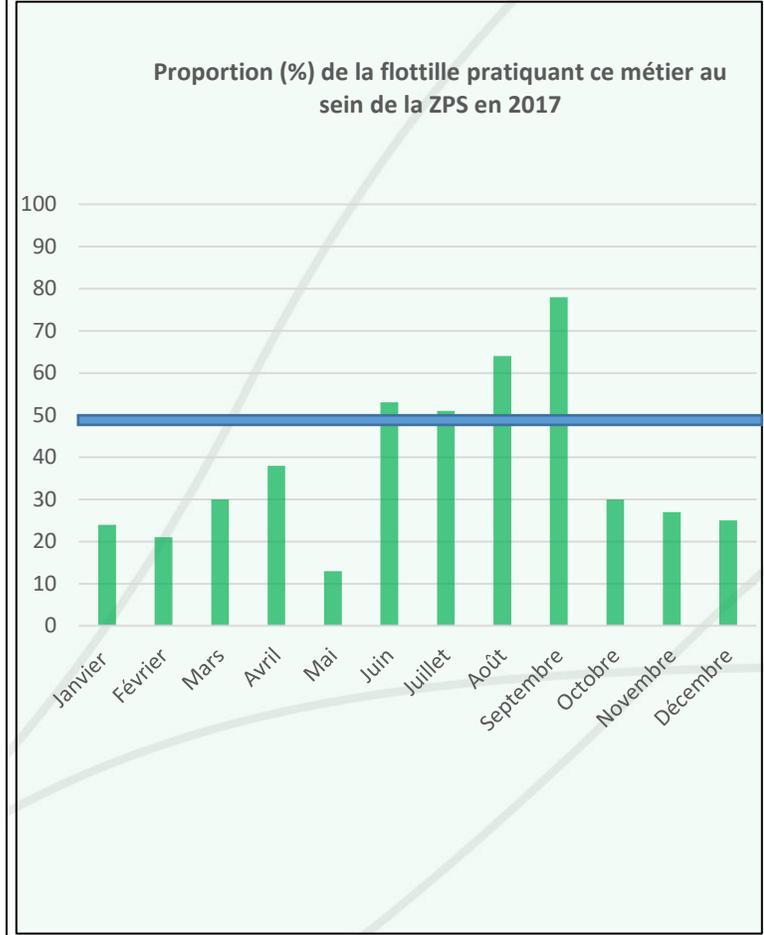
Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

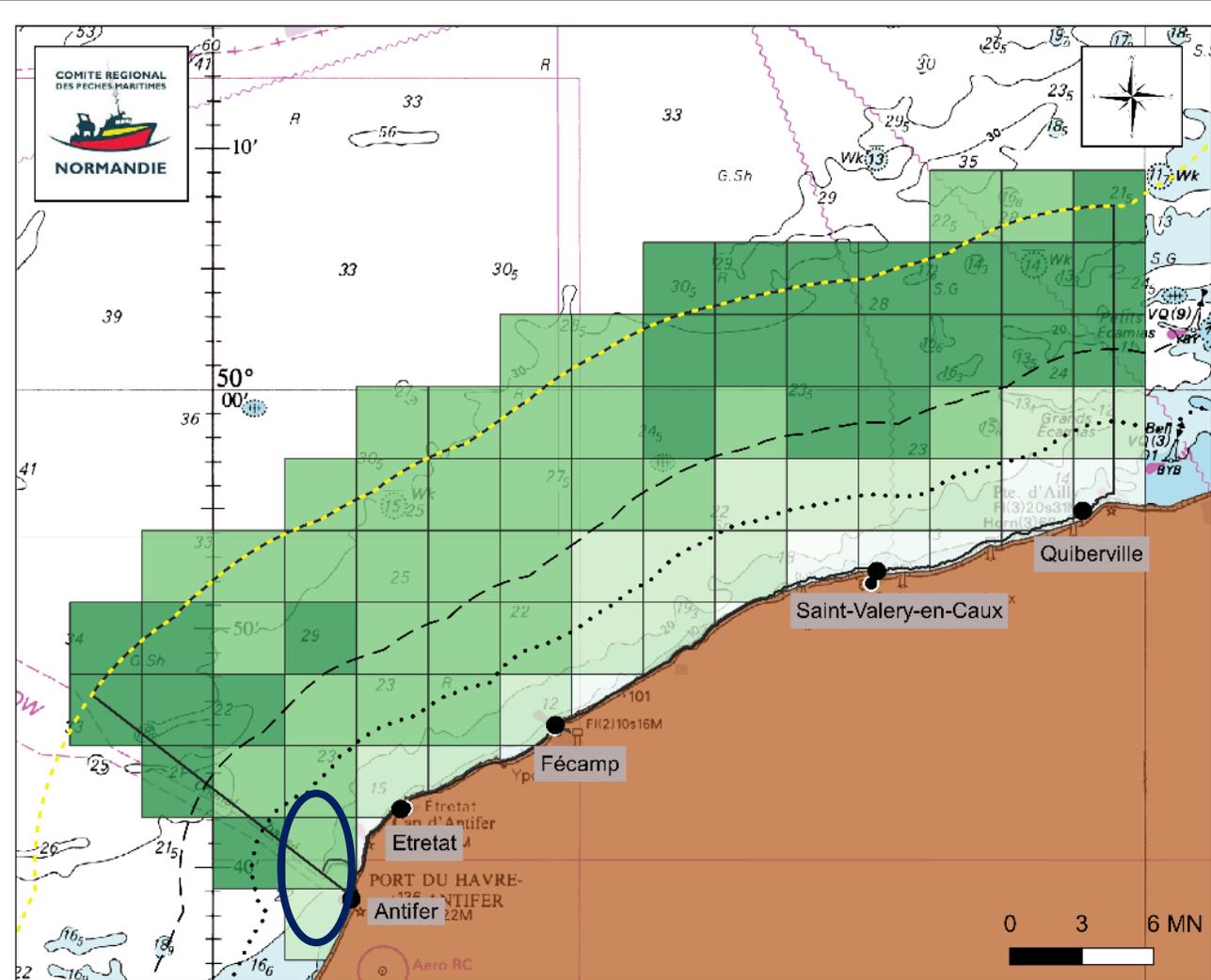
Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENNA

Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017





Fréquentation de la ZPS Chalut pélagique



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

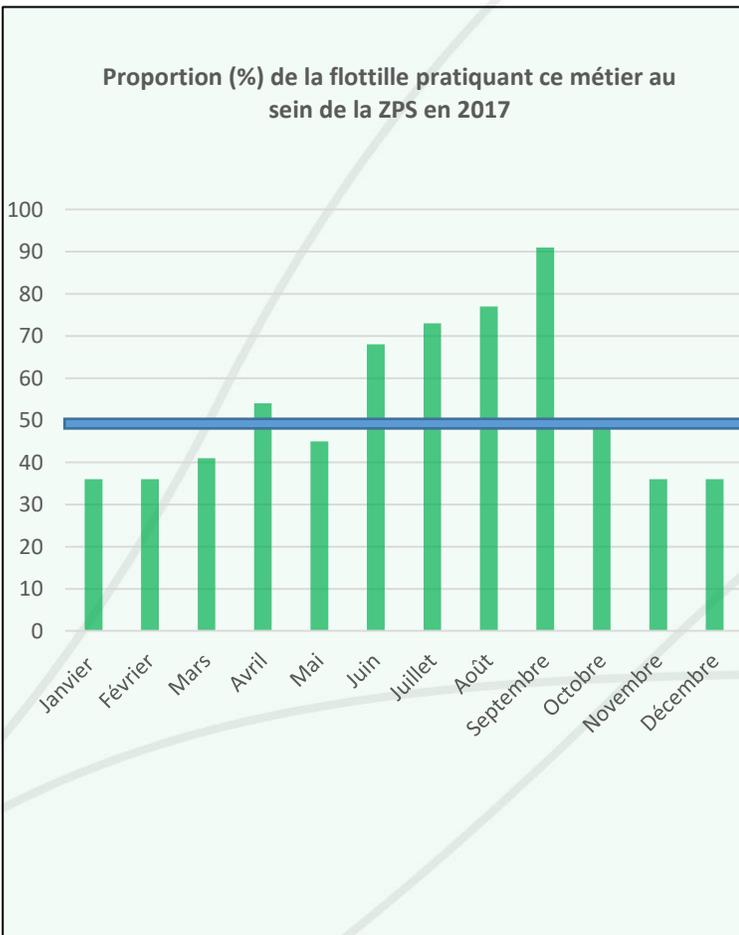
- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

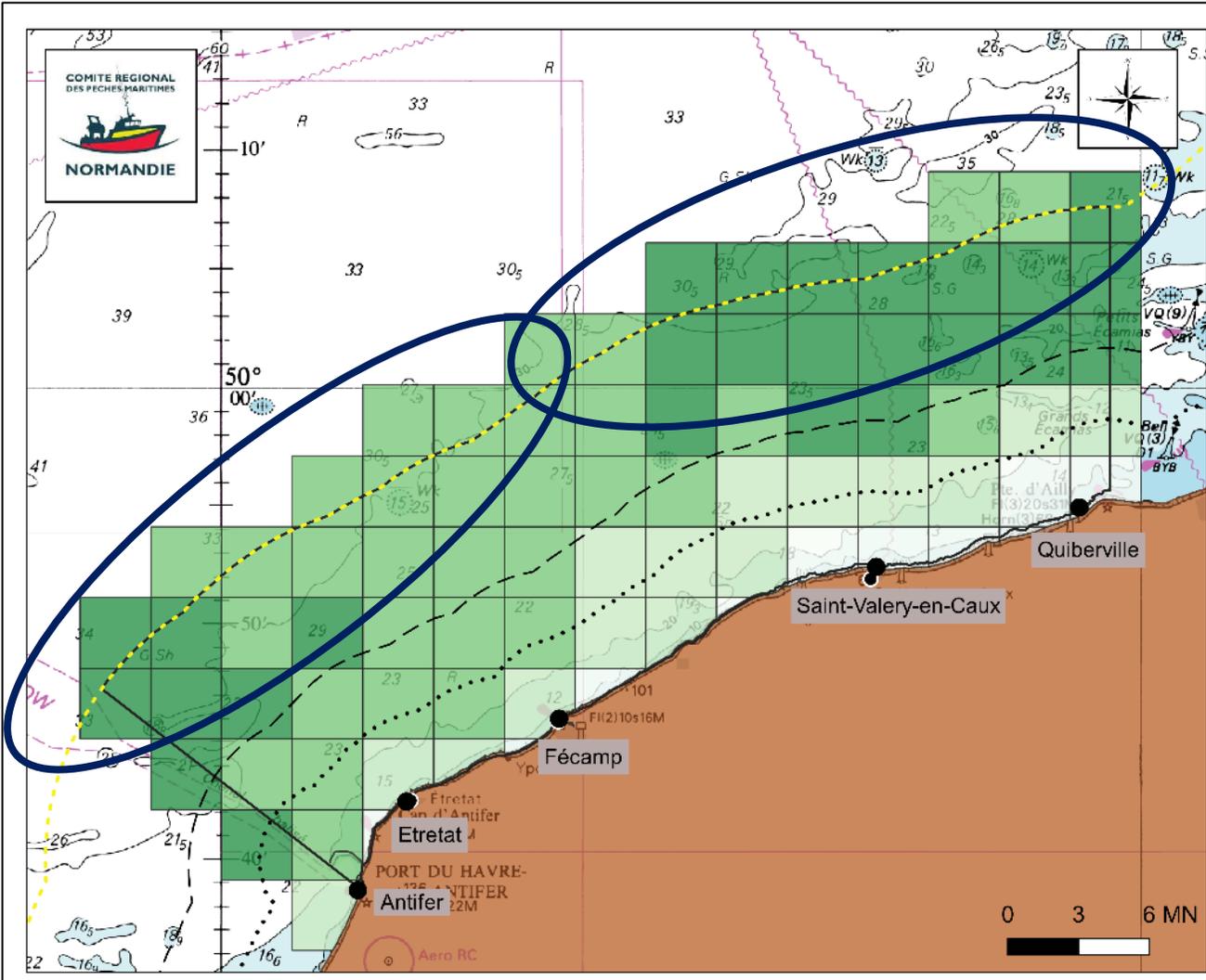
Réalisation : CRPME de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPME de N, SHOM, GIS VALPENNA



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

NE PAS UTILISER POUR LA NAVIGATION

Fréquentation de la ZPS **Drague à coquilles Saint-Jacques**



Légende

- Zone de Protection Spéciale FR2310045
- Limite des 12 milles
- Limite des 6 milles
- Limite des 3 milles
- Principaux ports

Indice de densité (activité 2017) de la flotte d'étude (178 nav.)

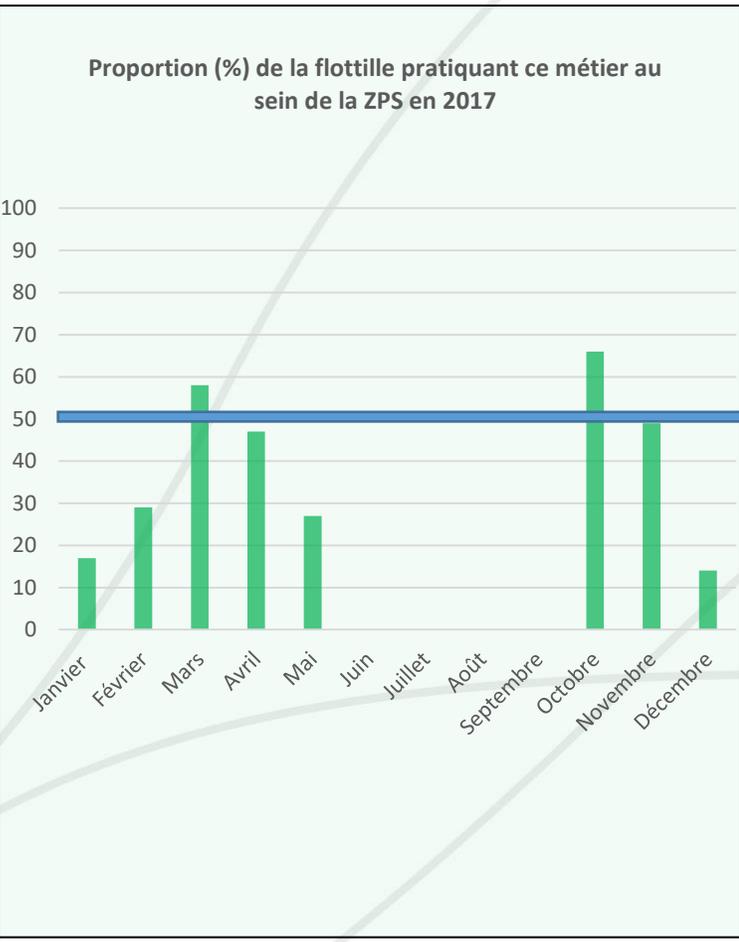
- [0 - 20[
- [20 - 40[
- [40 - 60[
- [60 - 82]

Normandie : exhaustivité (environ 78 %)



Système de coordonnées : WGS84
Projection : World Mercator (EPSG 3395)

Réalisation : CRPMEM de Normandie, mai 2020
Sources : OFB, CRPMEM de N, SHOM, GIS VALPENNA



Densité des navires normands (en nombre de navires) au sein de la ZPS en 2017

Activités professionnelles

- **Autres activités professionnelles**



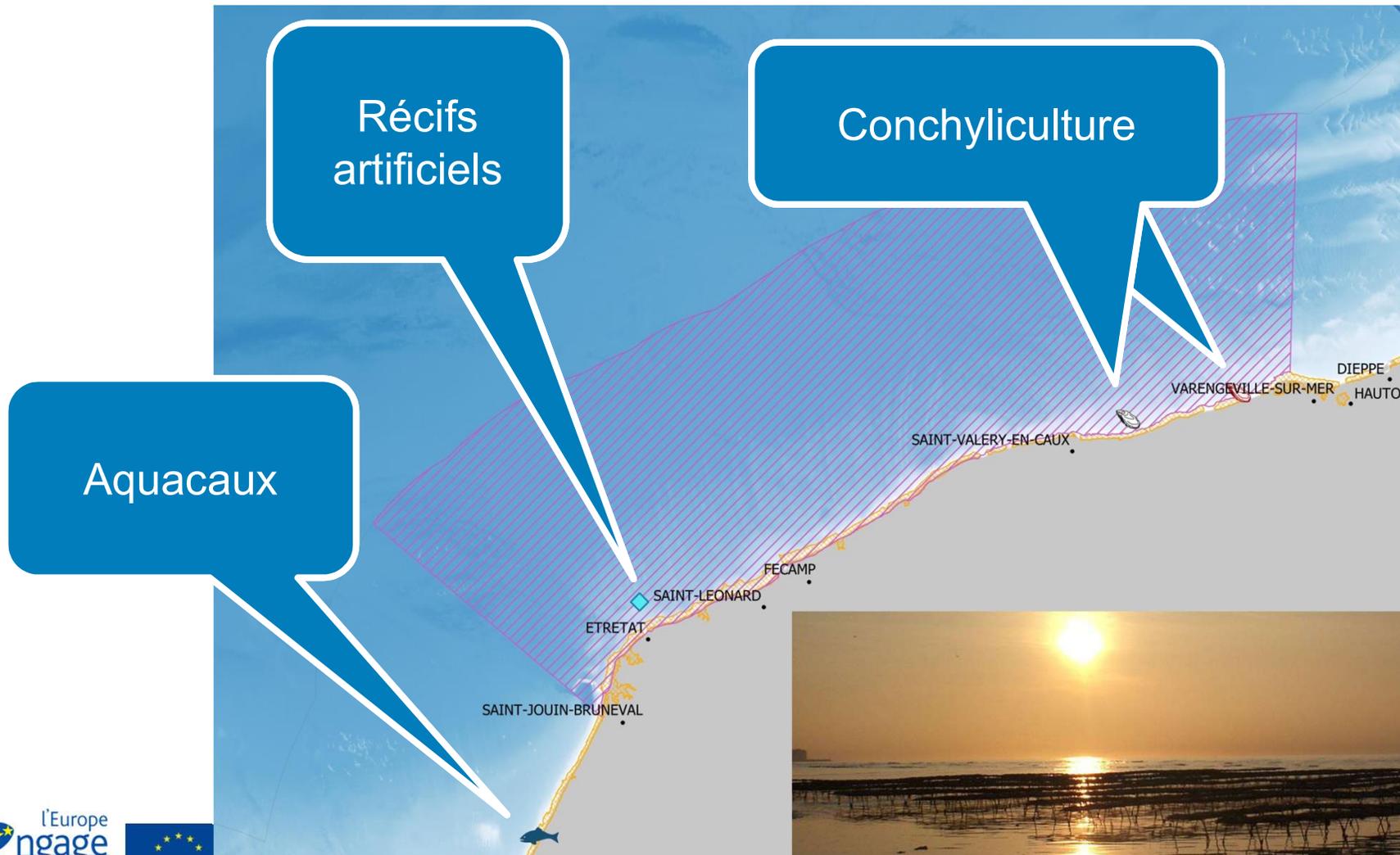
Activités professionnelles

- Aquaculture et élevages marins



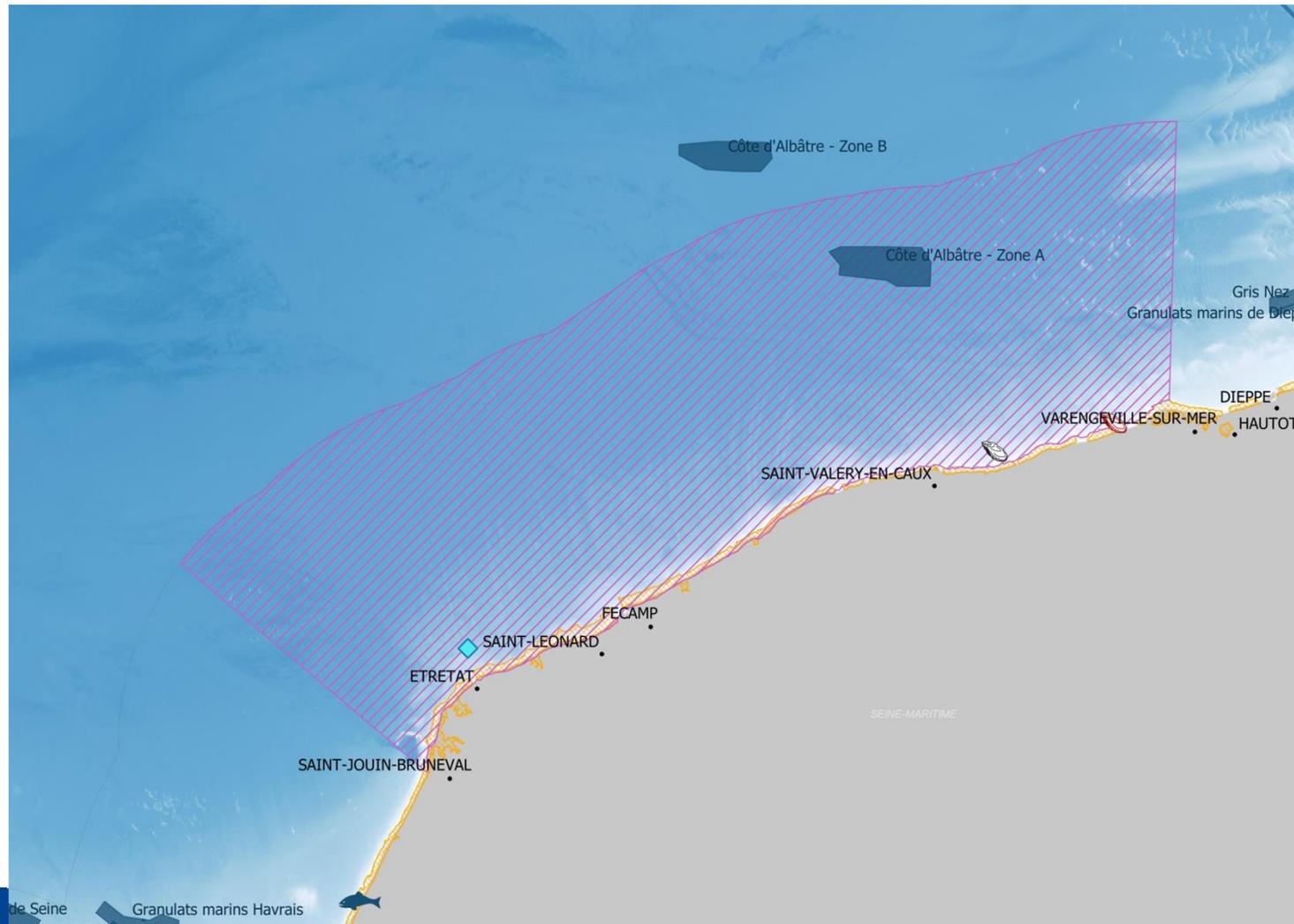
Activités professionnelles

- Aquaculture et élevages marins



Activités professionnelles

- Extraction de granulats marins



Activités professionnelles

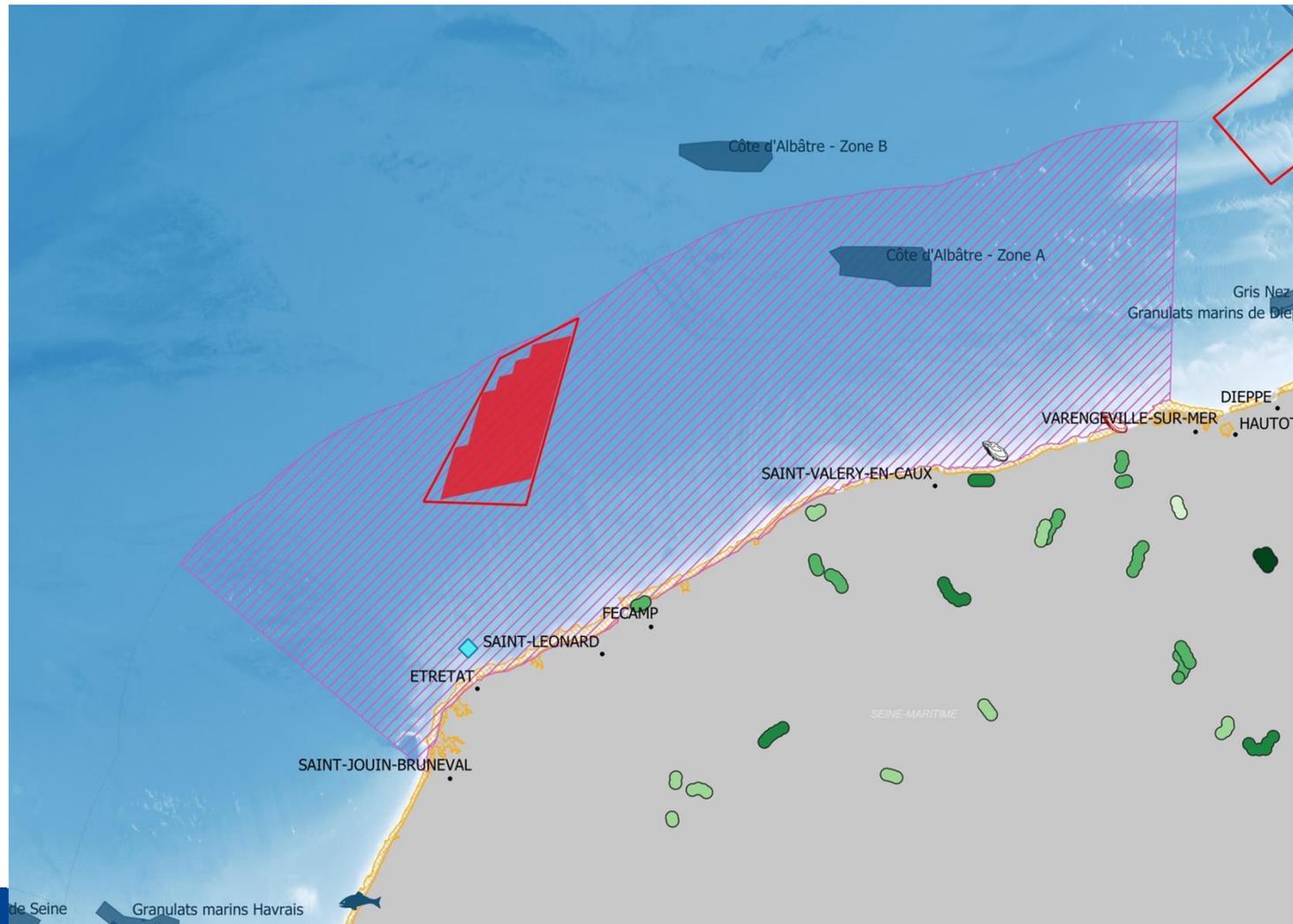
- **Extraction de granulats marins**

Au sein du site : 300 000 m³/an
Autour : 9 autres concessions



Activités professionnelles

- Eoliennes en mer et à terre

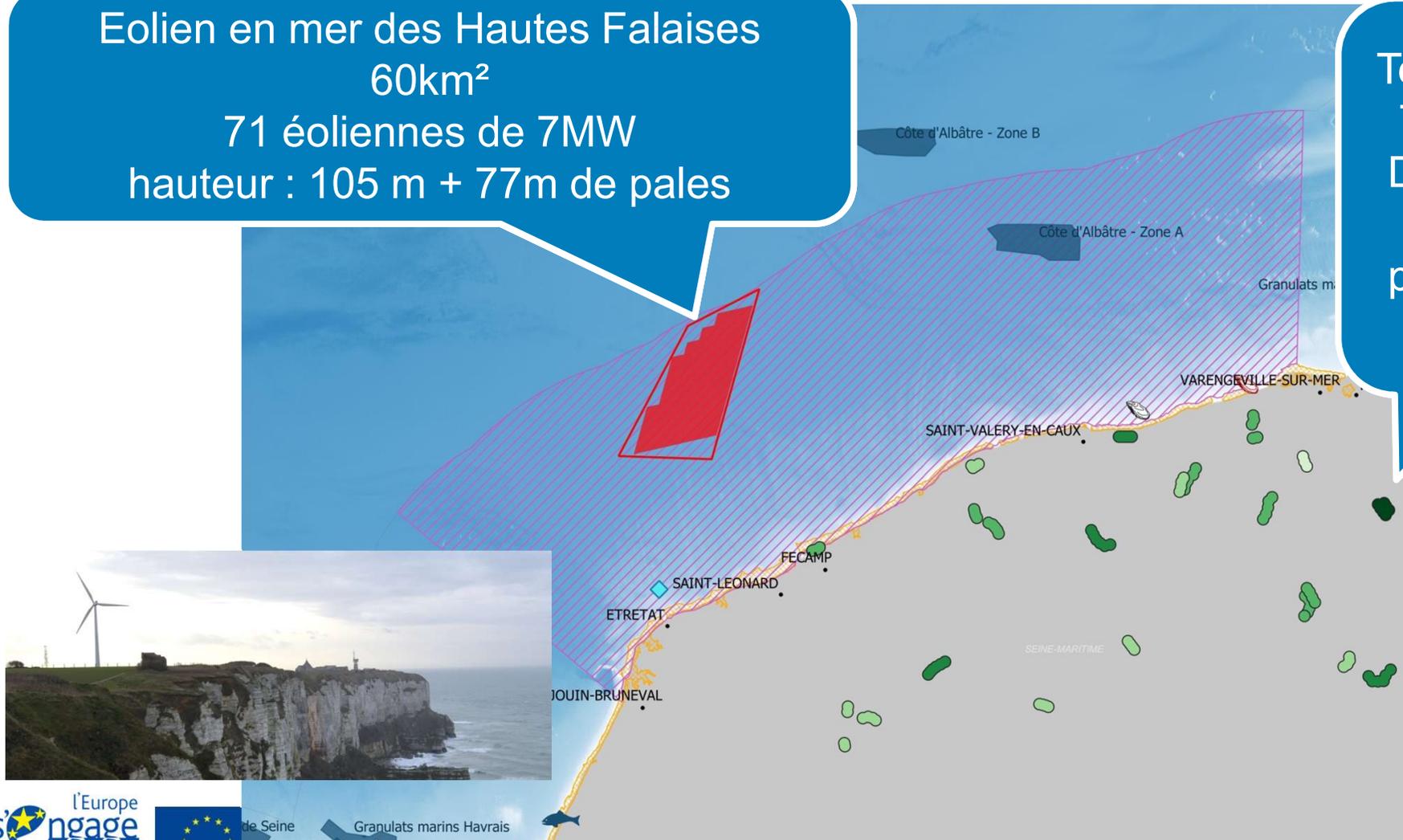


Activités professionnelles

- Eoliennes en mer et à terre

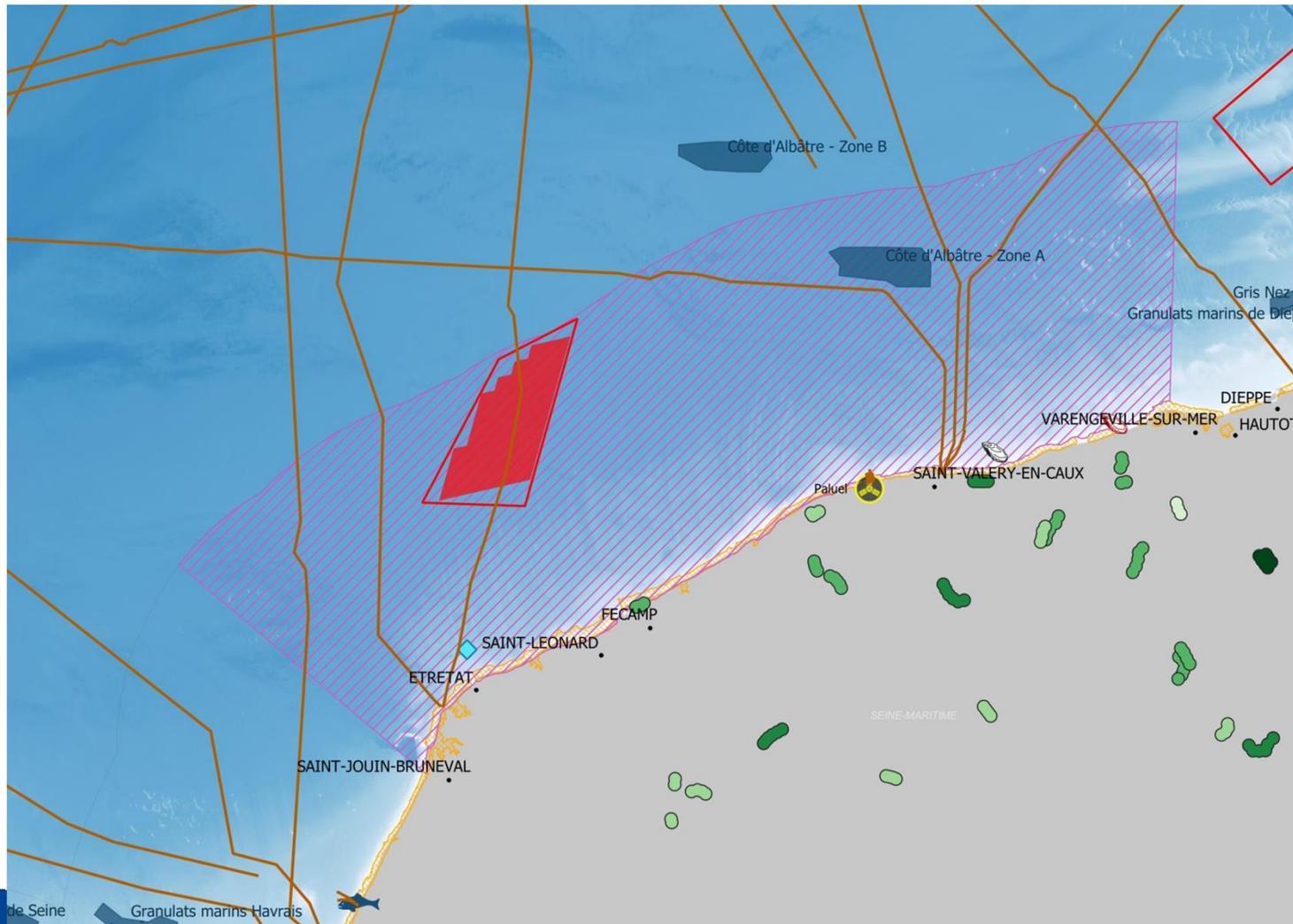
Eolien en mer des Hautes Falaises
60km²
71 éoliennes de 7MW
hauteur : 105 m + 77m de pales

Terrestre : 2 à
7 éoliennes
De quelques
mètres à
plusieurs km
de la ZPS



Activités professionnelles

- Câbles et centrale électrique

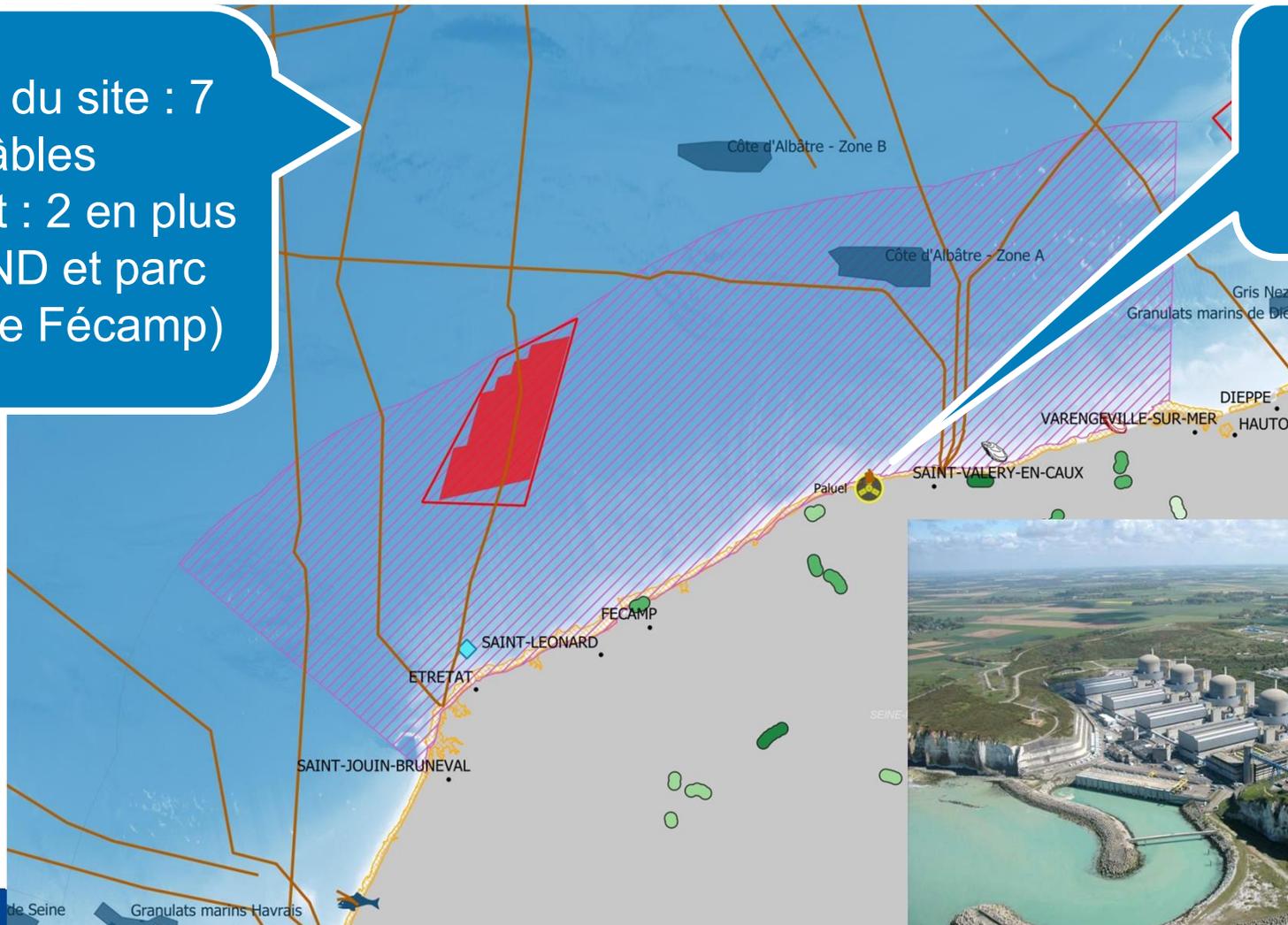


Activités professionnelles

- Câbles et centrale électrique

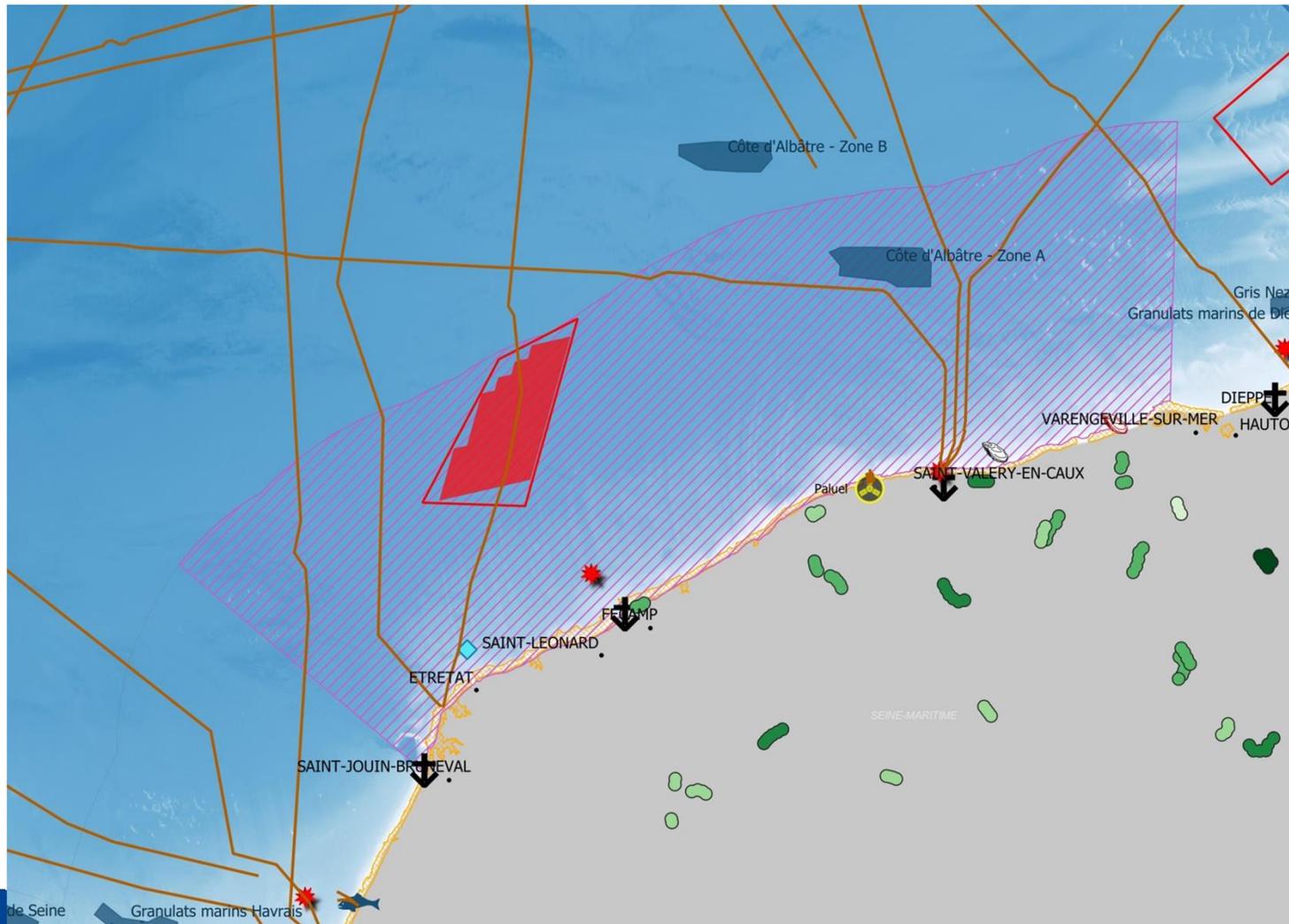
Au sein du site : 7 câbles
En projet : 2 en plus (AQUIND et parc éolien de Fécamp)

CNPE
Paluel



Activités professionnelles

- Ports et clapages



Activités professionnelles

• Ports et clapages

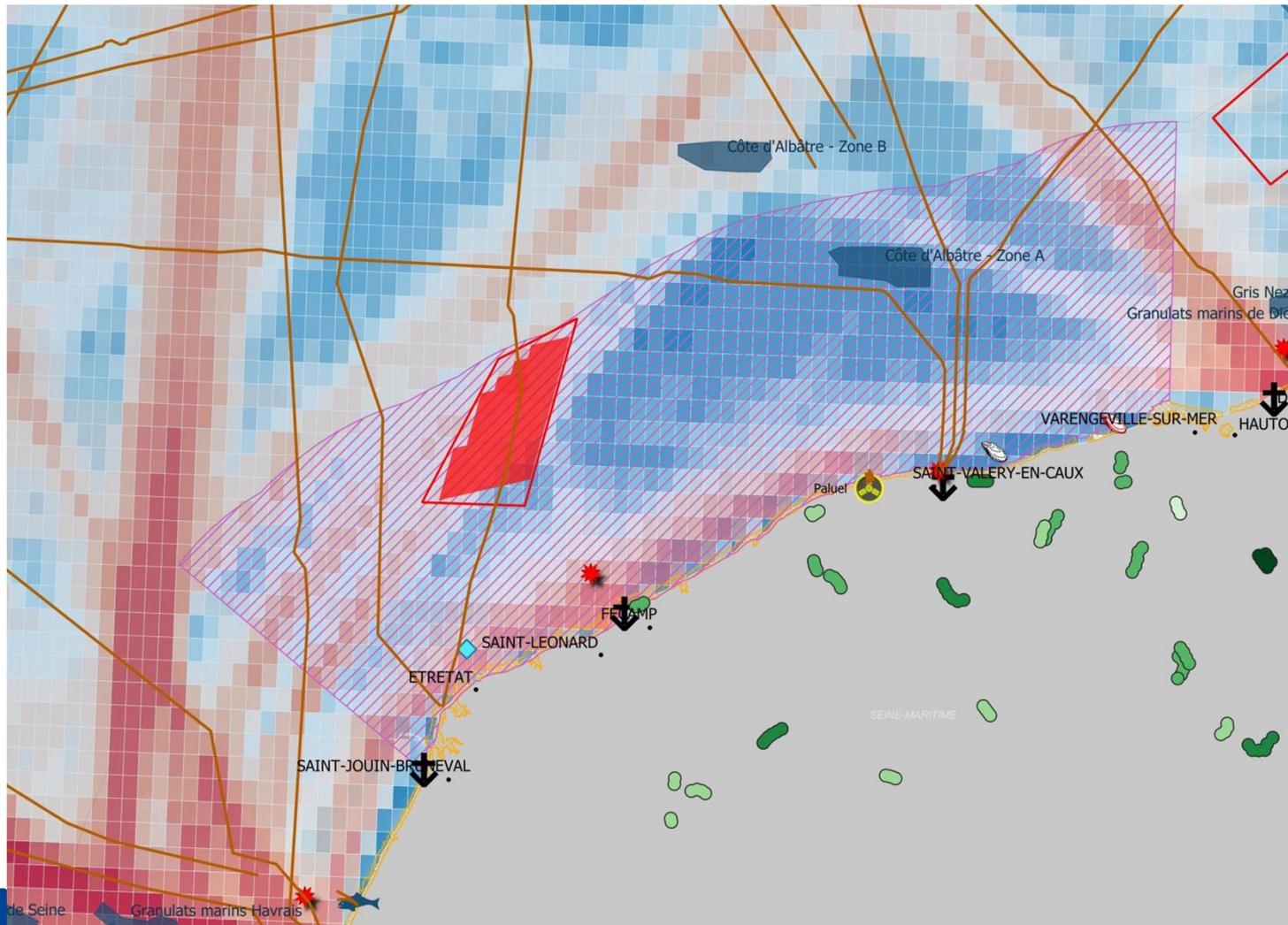
3 ports dans la ZPS
(Antifer, Fécamp,
Saint Valéry en
Caux)
2 proches ayant
une influence
(Dieppe, Le Havre)

Clapages variés
1 fois tous les 10 ans
2 millions m³ par an



Activités professionnelles

- Traffic maritime

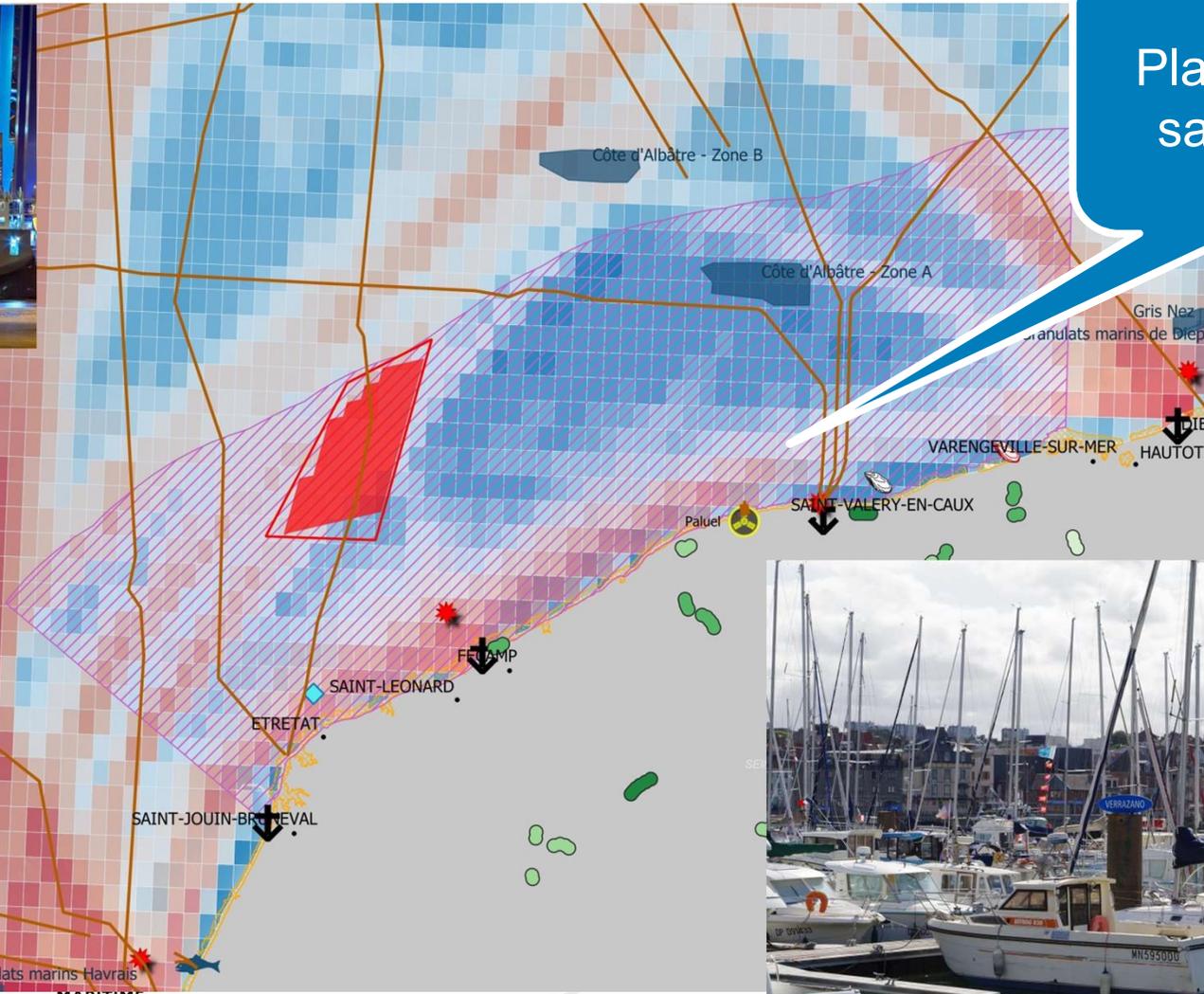


Activités professionnelles

- **Traffic maritime**



Commerce –
passagers
permanent



Plaisance et
saisonnier



Activités récréatives

• Une enquête en 2019

Type d'activité	Activités	Entretiens concernant la pratique
Pêche de loisir (8)	Pêche embarquée	5
	Pêche du bord (canne)	2
	Pêche sous-marine	1
Loisir nautique (30)	Navigation de plaisance à moteur	6
	Voile habitable	1
	Voile légère	6
	Canoë-kayak	6
	Jet-ski et activités motonautiques	1
	Plongée sous-marine	3
	Windsurf, kite-surf, surf et Stand Up Paddle	7
Loisir aérien (4)	ULM	1
	Vol libre	3
	Planeur	0
	Parachute	0
	Aéromodélisme	0

Activités récréatives

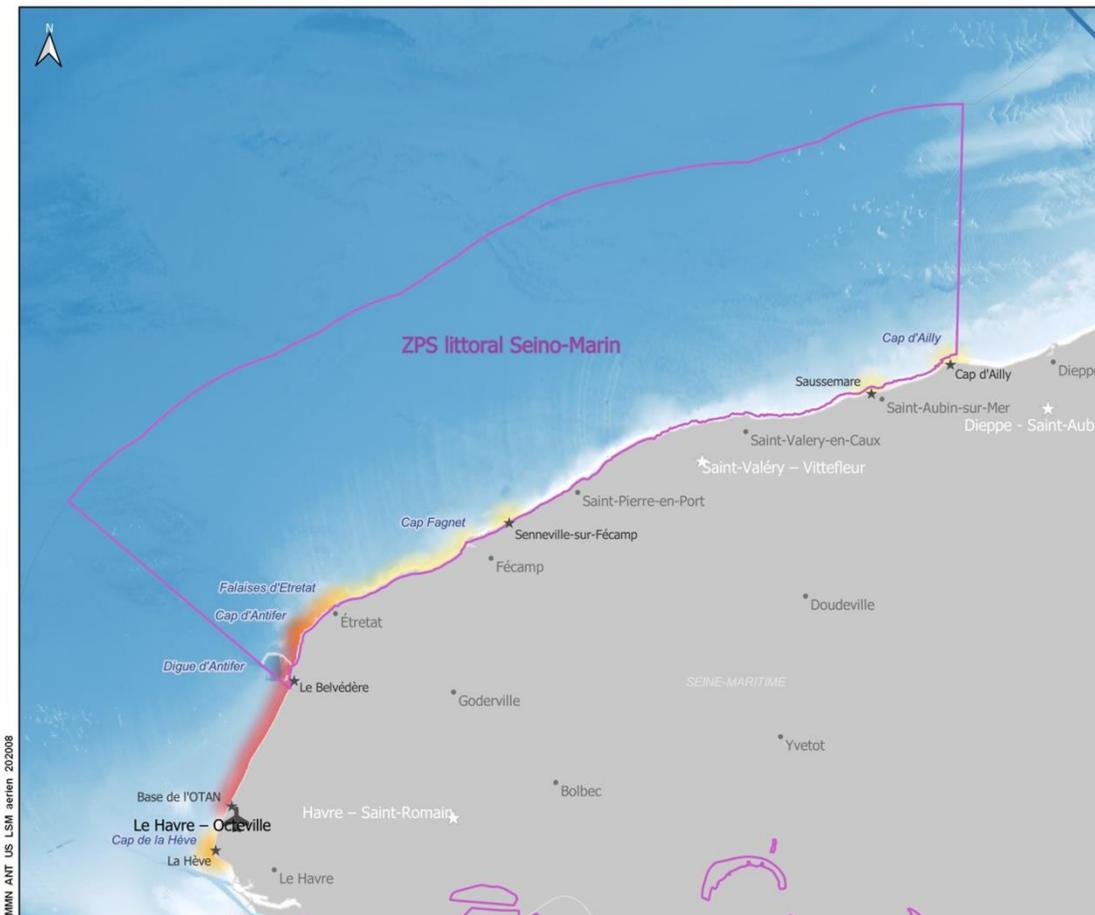
• Activités aériennes



FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seine-Marin : activités aériennes récréatives

EDITEE LE : 08/2020



Légende

Zones de concentration des activités aériennes

- Concentration des activités aériennes récréatives
- + Piste
- ☆ Aérodrome
- ✈ Aéroport

Zones de protection des espèces et des paysages

- ▭ Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (EPMO)
- ▭ Zone de protection spéciale (N2000, Directive Oiseaux)

Délimitation maritime

- Limite de la mer territoriale (12mn)

0 8 16 kilomètres

0 4 8 milles marins

Sources des données :
 - Concentration de l'activité aérienne, pistes, aérodromes et aéroports : AAMP 2019
 - Périmètres AMP : BD AMP, AAMP 2019
 - Localisation des caps : Conservatoire du Littoral, Google Maps
 - Communes et limites de départements : BD TOPO IGN
 - Limite de la mer territoriale : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (2 après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008
 - Bathymétrie : MNT Homonim SHOM

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

Activités récréatives

• Activités nautiques

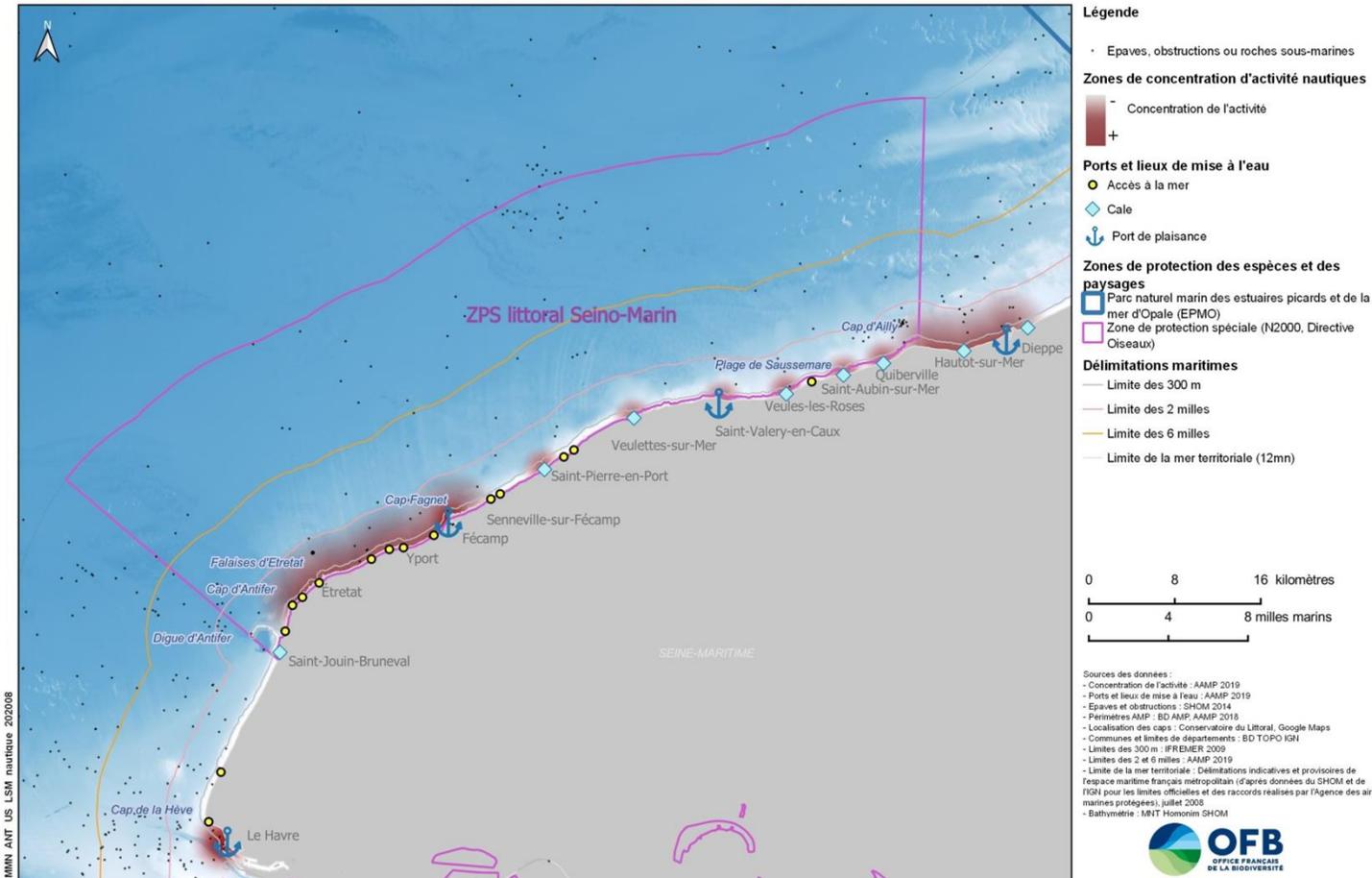


FACADE MANCHE MER DU NORD

ZPS Littoral Seino-Marin : activités de loisirs nautiques

EDITEE LE :

08/2020



Autres activités

- Campagnes de stérilisation
- Aménagements du littoral
- Agriculture
- Suivis scientifiques
- Spectacles



Pressions exercées

- **Une Pression**

- Facteur d'influence qui peut provoquer une **modification d'un état initial**
- Caractérisé par **intensité, durée et fréquence**

- **Un Impact**

- **Modifications** engendrées par une pression (ex. perturbation physique des fonds, bruit sous-marin, pollution chimique de l'eau, déchets...), qui s'exercent **sur une composante écologique** (habitats, poissons, mammifères ou oiseaux marins...) de manière plus ou moins importante selon sa **sensibilité à la pression**.

Pressions exercées

- Apports de substances dangereuses - sources diffuses, sources ponctuelles, dépôt, notamment hydrocarbures
 - Compétition trophique
 - Obstacle au mouvement
- Introduction d'individus génétiquement différents d'espèces indigènes
 - Introduction ou propagation d'espèces non indigènes
 - Introduction de pathogènes
 - Artificialisation du territoire



Pressions exercées

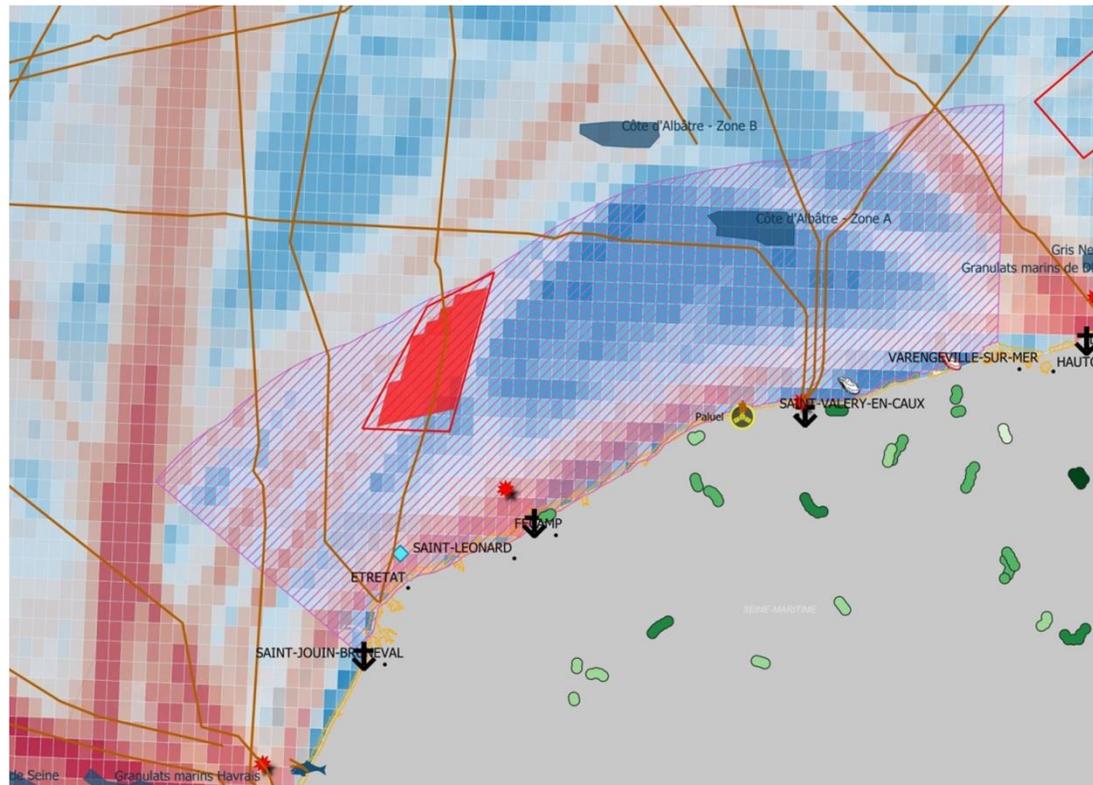
- Apports de déchets (déchets solides, y compris les déchets microscopiques)
 - Mortalité / blessures
 - Captures accidentelles
- Modification conséquente d'une zone fonctionnelle
- Perturbation des espèces (aires de reproduction, de repos et d'alimentation, par exemple) due à la présence humaine
 - Perturbation lumineuse



Pressions exercées

Analyse bibliographique réalisée : croisement pressions et espèces

Annexe 3, TOME 1





Temps d'échanges avec la salle

Littoral Seino-Marin
ZPS FR 2330045

Document d'objectifs - Tome 2
Etat des lieux des activités



Proposition de validation de l'état des lieux du document d'objectifs





Présentation du programme de travail pour l'année



Et maintenant ?

En croisant ces 2 diagnostics, définition :

- d'**OBJECTIFS À LONG TERME** (ce que l'on doit atteindre d'ici 15 ans),
- d'**OBJECTIFS OPERATIONNELS** (ce que l'on accomplira à 7 ans)
- et des **MESURES DE GESTION** (comment le fait-on).

➔ TOME 3



A suivre...

Propositions OLT du précédent GT

	Enjeux NICHEURS (ZPS)	Enjeux HIVERNANTS (ZPS)
Enjeu Fort	goéland argenté, fulmar boréal, mouette tridactyle	goéland argenté, goéland marin , grèbe huppé, grèbe esclavon, mouette tridactyle, mouette pygmée*, plongeurs (plongeon arctique, plongeon catmarin) , fulmar boréal
Enjeu Moyen		grand cormoran, fou de Bassan
Enjeu Secondaire	goéland marin, goéland brun, faucon pèlerin, grand cormoran, cormoran huppé	alcidés (guillemot de Troïl et pingouin torda) , cormoran huppé, goéland brun, grand labbe , macreuse noire, mouette mélanocéphale, sterne caugek, tadorne de Belon

Maintenir voire restaurer les populations d'oiseaux nicheurs sur la ZPS

Maintenir voire restaurer les populations d'oiseaux hivernants sur la ZPS

Restaurer et protéger des zones fonctionnelles et les capacités d'accueil du site.

4 - Programme de travail

COPIL n° 1 d'installation du comité de pilotage le 28 mars 2018

GT patrimoine naturel, Usages, définition des objectifs de conservation

COPIL n° 2 de validation des diagnostics

2021

- Élaboration du programme de mesures
- Élaboration charte Natura 2000

GT Mesures



GT Charte



**COPIL n° 3 validation DOCOB
(Programme de mesures + charte N2000)**

2022-
2023

- Animation du docob

COPIL animation commun Littoral Cauchois

**Démarche
participative**



Questions diverses





**Merci de votre
attention**

**Retrouvez les informations du site, présentations,
comptes rendus des différentes rencontres et
études réalisées sur :**

<http://reseau-manchemerduord.n2000.fr/>